

# **MEMORIAL**

# Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

# Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

# RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 16 7 janvier 2005

# SOMMAIRE

ADS (Luxembourg) Two, S.à r.l., Luxembourg	722	LSF4 Seoul Holdings, S.à r.l., Luxembourg	738
Alain Afflelou International S.A	741	Lux Euro-Asian Investments IV, S.à r.l., Luxem-	
Alternative Units, Sicav, Luxembourg	742	bourg	736
Arendt & Schackmann S.A., Colmar-Berg	740	LWH Holding S.A., Luxembourg	731
Atrium, S.à r.l., Steinfort	744	Media Outdoor, S.à r.l., Münsbach	735
Axxion S.A., Luxembourg	742	Montalvo S.A., Luxembourg	734
Bâtiferm S.A., Colmar-Berg	743	Ourakan International S.A., Luxembourg	733
Bel Vert S.A., Boevange	747	Peter Pan's Club S.A., Schifflange	736
Cable Trade Consulting S.A., Luxembourg	740	Primet, S.à r.l., Luxembourg	747
Camo S.A., Huldange	768	Project Management and Consult, S.à r.l., Berel-	
Carré Rouge S.A., Steinfort	739	dange	743
Comasa (Luxembourg) S.A., Luxembourg	747	Quentin Holding S.A., Luxembourg	732
Confettis S.A., Luxembourg	745	Ribambelle, S.à r.l., Luxembourg	744
Confettis S.A., Luxembourg	746	S.C.I. Tautges-Wauters, Luxembourg	738
Creyf's Interim S.A., Luxembourg	740	Scandinavian Touch Invest S.A., Luxembourg	744
DEG, S.à r.l. Tout pour le Toit, Niederanven	743	Shiny S.A., Kehlen	747
Domaines AF S.A., Colmar-Berg	741	Sinaf S.A., Luxembourg	743
Enersys Luxembourg Finance, S.à r.l., Münsbach	722	Société d'Investissement de Howald S.A., Luxem-	
Enersys Luxembourg Finance, S.à r.l., Münsbach	722	bourg	737
(The) Enterprise Group, S.à r.l., Luxembourg	737	Société d'Investissement de Howald S.A., Luxem-	
Entreprise Herzog, S.à r.l., Welfrange	746	bourg	737
Equilibrage Lambert, S.à r.l., Luxembourg	745	Société Investissement Hurle-Vents S.A., Luxem-	
Esseti S.A., Luxembourg	742	bourg	729
European Business Park Company S.A., Diekirch .	768	Solenza Investments S.A.H., Luxembourg	732
European Packaging, S.à r.l., Luxembourg	734	Solenza Investments S.A.H., Luxembourg	732
F&C Capital, S.à r.l., Luxembourg	739	Solenza Investments S.A.H., Luxembourg	732
Finadis S.A., Luxembourg	733	Swift Invest Holding S.A., Boevange	766
G & P Technologies S.A., Grevenmacher	731	Sybille, S.à r.l., Luxembourg	738
Golf Diffusion, S.à r.l., Gaichel	745	Tara Tour Participations S.A., Luxembourg	730
Golf Gaichel, S.à r.l., Eischen	745	Tara Tour Participations S.A., Luxembourg	730
Holdihoes S.A., Wiltz	768	Tara Tour Participations S.A., Luxembourg	733
Impex Luxembourg S.A., Luxembourg	735	Texinter, S.à r.l., Luxembourg	739
Ingenium Engineering S.A., Grevenmacher	738	Vameca S.A., Luxembourg	730
Ingenium Engineering S.A., Grevenmacher	741	Van Cauter - Snauwaert & Co, S.à r.l., Strassen	766
International Eurofin S.A., Luxembourg	735	Wafra/Aref European Real Property Investment	
Isomontage S.A., Luxembourg	736	Company S.C.A., Luxembourg	748
lean Arendt et Fils S.A., Colmar-Berg	741	Waldy Lux, S.à r.l., Luxembourg	742
Kerry's S.A., Luxembourg	730	Wata S.A., Luxembourg	766
Las Cases S.A., Luxembourg	747	Wax, GmbH, Luxembourg	744
LSF Hotels Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	731	Xenilux S.A., Schifflange	740
LSF4 HKB Holdings, S.à r.l., Luxembourg	739		



# ENERSYS LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Münsbach. R. C. Luxembourg B 86.481.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00434, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Signature.

(088619.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

# ENERSYS LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Münsbach. R. C. Luxembourg B 86.481.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00437, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Signature.

(088620.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

# ADS (LUXEMBOURG) TWO, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII. R. C. Luxembourg B 103.714.

### **STATUTES**

In the year two thousand four, on the twenty-sixth day of October.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

ADS LuxCo HOLDINGS, L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office in the Cayman Islands c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, Mary Street, P.O. Box 908GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, duly represented by its general partner, BAIN ADS HOLDINGS A, L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office in the Cayman Islands c/o WALKERS SPV LIMITED, Walker House, Mary Street, P.O. Box 908GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, duly represented by its general partner, BAIN CAPITAL INVESTORS, LLC, a Delaware limited liability company, incorporated and organized under the laws of the state of Delaware, having its registered office in the state of Delaware c/o CORPORATION SERVICE COMPANY, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, registered with the Secretary of State

- Division of Corporations of the state of Delaware under number 3229725,

here represented by Mr Frank Stolz-Page, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy with substitution given on October 20, 2004, in Boston, Massachusetts, USA.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

### I. Name - Registered Office - Object - Duration

### Art. 1. Name

There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name ADS (LUXEM-BOURG) two (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

### Art. 2. Registered office

- 2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circum-



stances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

# Art. 3. Object

- 3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.
- 3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.
- 3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may carry out any commercial or financial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

#### Art 4 Duration

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.
- 4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

### II. Capital - Shares

### Art. 5. Capital

- 5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.
- 5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

# Art. 6. Shares

- 6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- 6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
  - 6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

If the Company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

- 6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.
  - 6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

# III. Management - Representation

### Art. 7. Board of managers

- 7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).
  - 7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

# Art. 8. Powers of the board of managers

- 8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.
- 8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

### Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.



- 9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.
- 9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.
- 9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.
- 9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.
- 9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.
- 9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

### Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager or, as the case may be, by the joint signature of two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

## Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

### IV. General Meetings of Partners

### Art. 12. Powers and voting rights

- 12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.
- 12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.
- 12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

# Art. 13. Form - Quorum - Majority

- 13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- 13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.
- 13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

### V. Annual Accounts - Allocation of profits

### Art. 14. Accounting Year

- 14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January and end on the thirty-first December of each year.
- 14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.
  - 14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

# Art. 15. Allocation of Profits

- 15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.
- 15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.
  - 15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
  - (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
  - (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners;



(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

# VI. Dissolution - Liquidation

### Art. 16. Dissolution - Liquidation

- 16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.
- 16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

### **VII. General Provision**

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### **Transitory Provision**

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2004.

### Subscription - Payment

Wherefore ADS LuxCo HOLDINGS, L.P., represented by its general partner, BAIN ADS HOLDINGS A, L.P., represented by its general partner, BAIN CAPITAL INVESTORS, LLC, previously named and represented as stated here above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all five hundred (500) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which must be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand two hundred (2,200.-) euro.

### Resolutions of the sole Partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

- 1. The number of managers is fixed at three (3);
- 2. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
- (i) Frank Bergman, company director, born in Rotterdam, (The Netherlands), on April 22, 1961, with professional address at 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg;
- (ii) John Dercksen, company director, born in Zevenaar, (The Netherlands), on December 12, 1962, with professional address at 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg; and
- (iii) Theo van den Berghe, company director, born in Velsen, (The Netherlands), on February 9, 1965, with professional address at 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg.
  - 3. The registered office of the Company is set in L-1725 Luxembourg, 33 rue Henri VII;
- 4. Special power of attorney, with power of substitution, is given to any lawyer of Loyens Winandy, acting under the Company's sole signature (the Attorney), in order to represent the Company at the incorporation meeting of a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be denominated ADS (LUXEMBOURG) one (the Subsidiary), and which will take place in Luxembourg, in front of notary Me André-Jean-Joseph Schwachtgen, on or around 26 October 2004 or any subsequent date or hour thereafter in order to resolve on the following agenda:
  - 1. Determination of the purpose of the Subsidiary and the setting of its articles of association (in the form attached);
- 2. Subscription to 500 shares with a par value of EUR 25 each, representing the entire share capital of the Subsidiary that will thus amount to EUR 12,500 by a contribution in kind of all assets and liabilities of the Company; and
  - 3. Following the completion of the incorporation meeting of the Subsidiary, to resolve on:
- a) the appointment of the board of managers of the Subsidiary composed of 3 members and so appoint, for an indefinite period:
- (i) Frank Bergman, company director, born in Rotterdam, (The Netherlands), on April 22, 1961, with professional address at 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg;
- (ii) John Dercksen, company director, born in Zevenaar, (The Netherlands), on December 1962, with professional address at 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg; and
- (iii) Theo van den Berghe, company director, born in Velsen, (The Netherlands), on February 9, 1965, with professional address at 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg;
  - b) The registered office of the Company is set in L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII.

### Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.



Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with Us, the notary, the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-sixième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

#### A comparu

ADS LuxCo HOLDINGS, L.P., une société exemptée établie sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à WALKERS SPV LIMITED, Walker House, Mary Street, P.O. Box 908GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, dûment représentée par son associé gérant commandité, Bain ADS HOLDINGS A L.P., une société exemptée établie sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à WALKERS SPV LIMITED, Walker House, Mary Street, P.O. Box 908GT, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, dûment représentée par son associé gérant commandité BAIN CA-PITAL INVESTORS, LLC, une société établie et organisée sous le droit de l'état du Delaware, ayant son siège social dans l'état du Delaware c/o CORPORATION SERVICE COMPANY, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat - Division des Sociétés de l'état du Delaware sous le numéro 3229725,

ici représentée par Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 octobre 2004, à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

#### Art. 1er. Dénomination

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination ADS (LUXEMBOURG) TWO (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social

- 2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social

- 3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.
- 3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales ou financières ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

# Art. 4. Durée

- 4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.
- 4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.



### II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital

- 5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

#### Art. 6. Parts sociales

- 6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- 6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
  - 6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

- 6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.
- 6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

# III. Gestion - Représentation

### Art. 7. Conseil de gérance

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par résolution de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Dans la mesure où plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement un/des actionnaire(s).

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

- 8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.
- 8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

### Art. 9. Procédure

- 9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- 9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.
- 9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.
- 9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.
- 9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.
- 9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.
- 9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

### Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature de son gérant unique ou, le cas échéant, par la signature conjointe de deux gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.



### Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### IV. Assemblée générale des Associés

### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

- 12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.
- 12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.
- 12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

- 13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.
- 13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.
- 13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

### V. Comptes Annuels - Affectation des benéfices

#### Art. 14. Exercice social

- 14.1. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
- 14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.
  - 14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

### Art. 15. Affectation des bénéfices

- 15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.
- 15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.
  - 15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:
  - (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
  - (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
  - (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

# VI. Dissolution - Liquidation

# Art. 16. Dissolution - Liquidation

- 16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.
- 16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

### VII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2004.

### Souscription - Libération

ADS LuxCo HOLDINGS, L.P., représentée par son associé gérant commandité, BAIN ADS HOLDINGS A, L.P., représentée par son associé gérant commandité BAIN CAPITAL INVESTORS, LLC, précédemment nommée, représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les cinq cents (500) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cent euros (EUR 12,500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.



#### Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ deux mille deux cents (2.200)

### Décision de l'Associé Unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre de gérants est fixé à trois (3);
- 2. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
- (i) Frank Bergman, administrateur de sociétés, né à Rotterdam, Les Pays-Bas, le 22 avril 1961, résidant professionnellement 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg;
- (ii) John Dercksen, administrateur de sociétés, né à Zevenaar, Les Pays-Bas, le 12 décembre 1962, résidant professionnellement 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg; and
- (iii) Theo van den Berghe, administrateur de sociétés, né à Velsen, Les Pays-Bas, le 9 février 1965, résidant professionnellement 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg;
  - 3. Le siège social de la Société est établi à L-1725 Luxembourg, 33, rue Prince Henri VII;
- 4. Une procuration spéciale, avec pouvoir de substitution, est donnée à tout juriste de Loyens Winandy, agissant pour le compte de la Société sous sa seule signature (la Procuration), afin de représenter la Société à l'assemblée constitutive d'une société à responsabilité limitée, dont la dénomination sera ADS (LUXEMBOURG) ONE (la Filiale), et qui aura lieu à Luxembourg, par-devant le notaire Me André-Jean-Joseph Schwachtgen, le ou autour du 26 octobre 2004 ou toute date ou heure subséquente afin de prendre les résolutions suivantes:
  - 1. Détermination de l'objet social de la Filiale et établissement de ses statuts (suivant la forme jointe);
- 2. Souscription de 500 parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 chacune, représentant la totalité du capital social de la Filiale s'élevant à un montant de EUR 12.500 par un apport en espèces de tous les actifs et passifs de la Société; et
  - 3. Après achèvement de l'assemblée constitutive de la Filiale, les résolutions suivantes sont prises:
- a) nomination du conseil de gérance de la Filiale composé de 3 membres et nomme ainsi, pour une durée indéterminée:
- (i) Frank Bergman, administrateur de sociétés, né à Rotterdam, Les Pays-Bas, le 22 avril 1961, résidant professionnellement 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg;
- (ii) John Dercksen, administrateur de sociétés, né à Zevenaar, Les Pays-Bas, le 12 décembre 1962, résidant professionnellement 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg; and
- (iii) Theo van den Berghe, administrateur de sociétés, né à Velsen, Les Pays-Bas, le 9 février 1965, résidant professionnellement 33, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg;
  - b) Le siège social de la Société est établi à L-1725 Luxembourg, 33, rue Henri VII.

### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 36, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

A. Schwachtgen.

(088817.3/230/463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### SOCIETE INVESTISSEMENT HURLE-VENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 88.262.

### Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 20 mai 2004

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088804.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



### VAMECA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 16.602.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(089218.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### TARA TOUR PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 77.221.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2002

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2002, Monsieur Eugénio Miralles ayant alors démissionné de son poste d'administrateur a également démissionné de son poste d'administrateur délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TARA TOUR PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089092.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### TARA TOUR PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 77.221.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07357, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(089101.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# KERRY'S S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 17.250.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à la date statutaire du 10 mai 2004

3. L'Assemblée constate que les pertes sont supérieures à la moitié du capital social de la société.

Après délibérations et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

- 4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.
- 5 et 6. L'Assemblée acte la démission en date du 10 mai 2004 de Monsieur Rodney Haigh de son poste d'Administrateur et lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée décide de ne pas pourvoir à son remplacement et décide de diminuer le nombre de postes d'Administrateur de cinq à quatre. Suite à cette résolution, le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:

- Christophe Blondeau, Administrateur,
- Romain Thillens, Administrateur,
- Nour-Eddin Nijar, Administrateur,
- Pierre Hoffmann, Administrateur.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00007. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088801.3/565/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



### G & P TECHNOLOGIES S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Grevenmacher, 28, rue de Muenschecker.

H. R. Luxemburg B 103.722.

Verwaltungsratssitzung vom 12. Oktober 2004

Der Verwaltungsrat vertreten durch:

- a) Herr Franc Smidt, Ökonom, wohnhaft in 28, rue de Muenschecker, L-6760 Luxembourg;
- b) Herr Vladislav Reger, Kaufmann, wohnhaft in 18, Albert-Schweitzer-Strasse, D-54329 Konz;
- c) Herr Paul- Hubertus Nelke, wohnhaft in 50, rue Nicolas Martha, L-2133 Luxemburg,

handelnd ihrer Eigenschaft als Verwaltungsratsmitglieder der Aktiengesellschaft G & P TECHNOLOGIES S.A. zusammengetreten, welche sich rechtsgültig einberufen erklären um Nachfolgendes zu beschließen:

### Erster und einziger Beschluss

Der Verwaltungsrat beschließt einstimmig, im Einverständnis mit der ausserordentlichen Generalversammlung vom 8. Juli 2004, gemäss Artikel 6 der Satzung, Herrn Paul-Hubertus Nelke, wohnhaft in 50, rue Nicolas Martha, L-2133 Luxemburg, geboren in Blankenburg/Harz (D), am 29. Mai 1952, mit der täglichen Geschäftsführung sowie der Vertretung der Gesellschaft zu beauftragen und ihm das alleinige Zeichnungsrecht zu übertragen.

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird gegenwärtiges Protokoll abgeschlossen.

P.-H. Nelke, F. Smidt, V. Reger.

Pour copie certifiée conforme à l'original

P. Decker

Notar

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07158. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088910.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### LWH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 26.478.

Le bilan au 28 octobre 2004, les rapports du Commissaire à la Liquidation et du Liquidateur du 28 octobre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07379, ont été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

AGEST CONSULT S.A.

Le liquidateur

Signatures

(088958.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# LSF HOTELS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital Social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 70.478.

Il résulte d'une résolution des associés de la Société du 29 septembre 2004 que Monsieur John Donald Dell et Madame Caroline Sibaud ont démissionné de leurs fonctions de gérants de la Société avec effet au 24 septembre 2004 et que Monsieur Philippe Detournay, ayant son adresse professionnelle au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, et Monsieur Benjamin Drew Velvin III, ayant son adresse professionnelle au 717, North Harwood Street, Suite 2200, USA-Dallas, Texas 75201, ont été nommés comme nouveaux gérants.

Sont désormais gérants de la Société:

- Monsieur Benjamin Drew Velvin III; et
- Monsieur Philippe Detournay.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LSF HOTELS LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00441. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088911.3/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



# SOLENZA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 43.035.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(089190.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### SOLENZA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 43.035.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04764, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(089192.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### SOLENZA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 43.035.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(089191.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# QUENTIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 83.991.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2004

### Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

Monsieur Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Monsieur Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Monsieur Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Monsieur Pascal Verdin-Pol, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Madame Pascale Mariotti, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE, 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

QUENTIN HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

**Signatures** 

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00097. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(088833.2/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



### FINADIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 30.186.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2004, réf. LSO-AV04771, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(089171.3/504/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### **OURAKAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 83.990.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 9 juin 2004

### Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

Monsieur Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Monsieur Pascal Verdin-Pol, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Monsieur Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Madame Emanuela Brero, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Madame Pascale Mariotti, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00100. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088819.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# TARA TOUR PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 77.221.

Constituée par acte passé par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 1er août 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 21 du 12 janvier 2001, modifiée suivant acte passé par devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hespérange, en date du 21 décembre 2001 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 725 du 13 mai 2002.

Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2004

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société TARA TOUR PARTICIPATIONS SA., tenue au siège social en date du 18 mai 2004 que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes pour les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2003.

- 1. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que des rapports de gestion et du commissaire aux comptes.
- 2. Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs Messieurs Jean Beissel, Jürgen Fischer et René Dechamps, ainsi qu'au commissaire aux comptes FIDUCIAIRE FIBETRUST pour l'exercice de leurs fonctions respectives pour le bilan clôturant au 31 décembre 2003.
  - 3. La perte de l'exercice 2003, de EUR 137.661,57 est reportée à nouveau.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TARA TOUR PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07356. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089103.2/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



# EUROPEAN PACKAGING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 10.012.500,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 88.435.

#### **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 12 octobre, que:

- le bilan et compte de pertes et profits au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003 ont été approuvés par l'Assemblée générale.
  - décharge pleine et entière a été donnée aux gérants pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.

Décharge a également été donnée à Maître Jean Steffen, à Madame Chantal Keereman et à Monsieur Eric Vanderkerken pour l'exercice de leur mandat de gérants jusqu'au 12 octobre 2004 (date de démission).

- Le siège social de la société a été transféré du 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet immédiat.
- Maître Jean Steffen, avocat-avoué, ayant son adresse professionnelle au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Madame Chantal Keereman, juriste, ayant son adresse professionnelle au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg et Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg ont démissionné de leur fonction de gérant avec effet immédiat.

Monsieur David Harvey, directeur, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Madame Kristel Seges, directeur, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg et HALSEY S.à r.l., ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg ont été nommés en remplacement pour un mandat d'une durée indéterminée.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00626. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088899.3/751/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### MONTALVO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 47.466.

# **EXTRAIT**

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 27 octobre 2004, que:

- que le changement d'adresse de Monsieur Lennart Stenke, né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède a été noté i.e. nouvelle adresse: 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg.
- Maître Tom Felgen, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, né le 14 décembre 1971 à Luxembourg, a été élu comme nouveau administrateur de la société en remplaçant Monsieur Frank Provost, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, né le 11 novembre 1972 à Paris, administrateur démissionaire, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007.

De sorte que les administrateurs de la société sont: Monsieur Lennart Stenke, 6, rue Heine, L-1720, Luxembourg, né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède, Maître René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg né le 17 août 1953 à Luxembourg et Maître Tom Felgen (jusqu'à l'A.G. en 2007).

- Monsieur Lennart Stenke, 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède a été ré-élu comme administrateur délégué de la société, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire que se tiendra en 2007.
- la démission de son poste d'administrateur délégué de Monsieur Manfred G. Braun, 18, rue Henri Pensis, L-2322 Luxembourg, né le 20 juillet 1942 à Berlin, Allemagne, a été acceptée.
- en se référant à l'article 100 de la loi des sociétés commerciales du 10 août 1915, de procéder à la continuation des activités de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour la société

Un mandataire

**Signatures** 

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00385. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(089046.3/263/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



### INTERNATIONAL EUROFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 41.615.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2004

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Robert Reckinger, diplômé HEC Paris, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.
- Monsieur Emile Vogt, licencié ès sciences économiques et commerciales, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06333. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(088979.3/550/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### IMPEX LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. R. C. Luxembourg B 67.301.

Assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg, le 11 octobre 2004 au siège de la société

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

1) Renouvellement des mandats d'administrateur de Monsieur Edgar Bisenius, comptable, demeurant à 4a, bd. G.-D. Charlotte, L-1330 Luxembourg et de Monsieur Dieter Kundler, commerçant, demeurant à 37, rue Emmanuel Servais, L-7565 Mersch.

Remplacement d'administrateur Monsieur Hans-Detlef Nimtz, demeurant à 5, Pickliessemer Str., D-54657 Gindorf, par

Monsieur Philippe Clesse, chimiste, demeurant à 48, rue de Buré, Saint-Remy, B-6760 Virton.

Ces mandats se termineront lors de l'acte de liquidation de la société.

2) La société BECOFIS S.à.r.l., ayant son siège social à 4a, bd. G.-D. Charlotte, L-1330 Luxembourg, est chargé d'organiser la liquidation de la société.

Le bureau

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088970.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# MEDIA OUTDOOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 1.000.000,-.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall. R. C. Luxembourg B 102.893.

### **EXTRAIT**

Il ressort d'une convention de transfert de parts sociales datée du 23 septembre 2004 que ADVENT FUNDS, LLC, une société à responsabilité limitée, régie suivant les lois du Delaware, ayant son siège au 75, State Street, Boston Ma-02109, Etats-Unis d'Amérique, agissant en sa qualité de «General Partner» de OUTDOOR AVENUE L.P., un «Limited Partnership» régi suivant les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 400, Capability Green, Luton LU1 3LU, Royaume-Uni est dorénavant associé unique de la société MEDIA OUTDOOR, S.à r.l.

Münsbach, le 29 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00159. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088998.3/556/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



# PETER PAN'S CLUB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3862 Schifflange, 52, Cité Op Soltgen. R. C. Luxembourg B 45.668.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2004

L'an deux mille quatre, le 12 octobre à 11.30 heures.

Les actionnaires de la société PETER PAN'S CLUB S.A. se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège de la société, sur convocation faite par le Conseil d'Administration et, à l'unanimité, ont pris les résolutions suivantes:

- La démission de Maître Arsène Kronshagen, avocat à la Cour, demeurant à L-2128 Luxembourg, 28, rue Marie-Adelaïde, est acceptée avec effet au 5 octobre 2004.
- Pleine et entière décharge est donnée à Maître Arsène Kronshagen pour l'exercice de son mandat d'administrateur. En conséquence, les actionnaires rappellent la composition du conseil d'administration en place jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2005:
  - Madame Christiane Noesen, gérante de société, demeurant à L-3862 Schifflange, 52, Cité Op Soltgen;
  - Monsieur Marc Peiffer, employé CFL, demeurant à L-3862 Schifflange, 52, Cité Op Soltgen;
  - Monsieur Aly Bettendorf, maître boucher, demeurant à L-3862 Schifflange, 52, Cité Op Soltgen.

Schifflange, le 12 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV03511. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(089083.3/503/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# LUX EURO-ASIAN INVESTMENTS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital Social: USD 50.000,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 84.162.

Il résulte d'une résolution des associés de la Société du 29 septembre 2004 que Monsieur Michael D. Thomson et Monsieur John Donald Dell ont démissionné de leurs fonctions de gérants de la Société avec effet au 24 septembre 2004 et que Monsieur Philippe Detournay, ayant son adresse professionnelle au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, a été nommé comme nouveau gérant.

Sont désormais gérants de la Société:

- Monsieur Benjamin Drew Velvin III; et
- Monsieur Philippe Detournay.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX EURO-ASIAN INVESTMENTS IV, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00436. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088908.3/253/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### ISOMONTAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2668 Luxembourg, 8, rue Julien Vesque. R. C. Luxembourg B 19.842.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2004

Les actionnaires de la société anonyme ISOMONTAGE S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, en date du 15 octobre 2004, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

La démission de Monsieur Jakob Tautges, ingénieur diplômé, demeurant à L-4806 Rodange, 23, rue Amalbergue de son mandat d'administrateur de la société est acceptée.

Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Monsieur Jules Dothée, pensionné, demeurant à L-5670 Altwies, 7, rue Dr Julien Berger est nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2005, en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur déclare accepter son mandat.

La démission de Madame Marie-Line Lefèvre, assistante sociale, épouse de Monsieur Jakob Tautges, demeurant à L-4806 Rodange, 23, rue Amalbergue de son mandat d'administrateur de la société est acceptée

Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Le nombre d'administrateurs est donc désormais fixé à trois et le conseil d'administration aura, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2005, la composition suivante:

Monsieur Jean-Claude Wauters, administrateur de société, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 25, rue Wecker.



Madame Edmée Bastian, administrateur de société, épouse de Monsieur Jean-Claude Wauters, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 25, rue Wecker.

Monsieur Jules Dothée, pensionné, demeurant à L-5670 Atlwies, 7, rue Dr Julien Berger.

Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour extrait conforme

**Signatures** 

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04550. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(089050.3/503/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### SOCIETE D'INVESTISSEMENT DE HOWALD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 56.723.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 2 août 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 mars 2004:

- Monsieur Enrico van Erkelens, demeurant au 121a, Kemphaanstraat, NL-1531 VD Wormer, Pays-Bas, Administrateur-Délégué;
  - Monsieur Bruno Schefer, demeurant au 8 Erlenweg, CH-8704 Herrliberg, Suisse, Administrateur-Délégué;
  - VANFAIR B.V., ayant son siège social au 5 Johannes Vermeerplein, Amsterdam, Pays-Bas.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 mars 2004:

- EQUITY ESTATE B.V., 37, Kabelweg, 1014 Amsterdam, Pays-Bas, en remplacement de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., commissaire aux comptes démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07348. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089073.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# SOCIETE D'INVESTISSEMENT DE HOWALD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 56.723.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2004

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 septembre 2004 que

Monsieur Thomas Kaul, homme d'affaires, demeurant à CH-8610 Uster, Im Lot 8, a été nommé administrateur, en remplacement de Monsieur Bruno Schefer, administrateur démissionnaire,

Monsieur Léon Louis Vie, directeur, demeurant à NL-1083 AH Amsterdam, a été nommé administrateur, en remplacement de VANFAIR B.V., administrateur démissionnaire.

Les nouveaux administrateurs termineront les mandats de leurs prédécesseurs, qui viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 mars 2004.

Le mandat de Monsieur Bruno Schefer, en tant qu'administrateur-délégué, n'a pas été renouvelé.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2004.

et que

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07349. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089071.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# THE ENTERPRISE GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich. R. C. Luxembourg B 52.199.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06938, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(088994.3/759/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



### S.C.I. TAUTGES-WAUTERS, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2668 Luxembourg, 8, rue Julien Vesque.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2004

Les associés de la société civile immobilière S.C.I. TAUTGES-WAUTERS, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, en date du 15 octobre 2004, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

La démission de Monsieur Jakob Tautges, ingénieur diplômé, demeurant à L-4806 Rodange, 23, rue Amalbergue de son mandat de gérant de la société est accepté.

Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

La société ne comporte dès lors plus qu'un seul gérant en la personne de Monsieur Jean-Claude Wauters, administrateur de société, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 25, rue de Wecker.

La société est désormais engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle du gérant unique.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04552. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(089042.3/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# LSF4 SEOUL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital Social: EUR 125.000,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 90.001.

Il résulte d'une résolution des associés de la Société du 29 septembre 2004 que Monsieur John Donald Dell a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 24 septembre 2004 et que Monsieur Philippe Detournay, ayant son adresse professionnelle au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, a été nommé comme nouveau gérant.

Sont désormais gérants de la Société:

- Monsieur Michael Duke Thomson;
- Monsieur Benjamin Drew Velvin III; et
- Monsieur Philippe Detournay.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LSF4 SEOUL HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00443. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088913.3/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# SYBILLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 37.741.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIRELUX S.A.

Signature

(088923.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# INGENIUM ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 6, Op der Ahlkerrech. R. C. Luxembourg B 96.968.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00175, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(088928.3/643/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



# F&C CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation). Capital Social: EUR 134.000,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 86.072.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société du 29 septembre 2004 que Monsieur John P. Grayken et Monsieur John Donald Dell ont démissionné de leurs fonctions de liquidateurs de la Société avec effet au 24 septembre 2004 et que Monsieur Philippe Detournay, ayant son adresse professionnelle au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, a été nommé comme nouveau liquidateur.

Sont désormais liquidateurs de la Société:

- Monsieur Michael Duke Thomson;
- Monsieur Benjamin Drew Velvin III; et
- Monsieur Philippe Detournay.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour F&C CAPITAL. S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00445. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088914.3/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# LSF4 HKB HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 125.000,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 97.725.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société du 29 septembre 2004 que Monsieur John Donald Dell, Madame Heike Pineau et Monsieur Olivier Brahin ont démissionné de leurs fonctions de gérants de la Société avec effet au 24 septembre 2004 et que Monsieur Benjamin Drew Velvin III, ayant son adresse professionnelle au 717, North Harwood Street, Suite 2200, USA-Dallas, Texas 75201, a été nommé comme nouveau gérant.

Sont désormais gérants de la Société:

- Monsieur Benjamin Drew Velvin III; et
- Monsieur Philippe Detournay.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LSF4 HKB HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00448. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088918.3/253/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# TEXINTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 78.665.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIRELUX S.A.

Signature

(088925.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### **CARRE ROUGE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8410 Steinfort, 38, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 70.461.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Signature.

(089062.3/2741/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



# CREYF'S INTERIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 51-53, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 27.901.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(088930.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### CABLE TRADE CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 74, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 59.646.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(088931.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# ARENDT & SCHACKMANN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7737 Colmar-Berg, zone industrielle Piret. R. C. Luxembourg B 37.987.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(088933.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# XENILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3862 Schifflange, 52, Cité Op Soltgen. R. C. Luxembourg B 52.305.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2004

L'an deux mille quatre, le 12 octobre à 11.00 heures.

Les actionnaires de la société XENILUX S.A. se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège de la société, sur convocation faite par le Conseil d'Administration et, à l'unanimité, ont pris les résolutions suivantes:

- La démission de Maître Arsène Kronshagen, avocat à la Cour, demeurant à L-2128 Luxembourg, 28, rue Marie-Adelaïde, est acceptée avec effet au 5 octobre 2004.
  - Pleine et entière décharge est donnée à Maître Arsène Kronshagen pour l'exercice de son mandat d'administrateur.
- Monsieur Aly Bettendorf, maître boucher, demeurant à L-3862 Schifflange, 52, Cité Op Soltgen, est nommé administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire avec effet rétroactif au 5 octobre 2004.

Le mandat du nouvel administrateur ainsi nommé, qui accepte, restera valable jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2006.

En conséquence, les actionnaires rappellent la composition du conseil d'administration en place jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2006:

- Madame Christiane Noesen, gérante de société, demeurant à L-3862 Schifflange, 52, Cité Op Soltgen;
- Monsieur Marc Peiffer, employé CFL, demeurant à L-3862 Schifflange, 52, Cité Op Soltgen;
- Monsieur Aly Bettendorf, maître boucher, demeurant à L-3862 Schifflange, 52, Cité Op Soltgen.

Schifflange, le 12 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2004, réf. LSO-AV03508. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(089114.3/503/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



### **DOMAINES AF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7737 Colmar-Berg, zone Industrielle Piret.

R. C. Luxembourg B 92.287.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(088934.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### JEAN ARENDT ET FILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7737 Colmar-Berg, zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 21.402.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(088937.3/643/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### **INGENIUM ENGINEERING S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz : L-6776 Grevenmacher, 6, Op der Ahlkerrech.

H. R. Luxemburg B 96.968.

Auszugaus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 4. Juni 2004

Die aufgelaufenen Verluste zum 31. Dezember 2003 übersteigen die Hälfte des gezeichneten Kapitals. Gemäss Artikel 100 des abgeänderten Gesetzes vom 10 August 1915 über die Handelsgesellschaften entscheiden die Aktionäre die Gesellschaft nicht aufzulösen und die Aktivität trotz des aufgelaufenen Verlustes weiterzuführen.

Beglaubigte Kopie

Unterschrift / Unterschrift

Verwalter / Verwalter

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00183. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088941.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# ALAIN AFFLELOU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 58.334.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation entre:

Société domiciliée:

ALAIN AFFLELOU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

R. C. Luxembourg B 58.334

et

Domiciliataire:

FIRST TRUST

73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

R. C. Luxembourg B 80.068

a pris fin avec effet au 1er octobre 2004.

Fait à Luxembourg, le 1er octobre 2004.

FIRST TRUST

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00628. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(088977.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



### **AXXION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 82.112.

Les comptes annuels au 31 mai 2004, enregistrés à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00363, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(088954.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# ALTERNATIVE UNITS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 84.199.

Le Rapport annuel révisé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(088956.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### WALDY LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 65, boulevard de la Fraternité.

R. C. Luxembourg B 64.125.

M. Valdemiro Tavares, Gérant de la société WALDY LUX, S.à r.l., a pris la décision de faire un changement d'adresse qui était 74, rue Tony Dutroux pour une nouvelle adresse qui est au 65, boulevard de la Fraternité toujours à Luxembourg.

WALDY LUX, S.à r.l.

V. Tavares

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2004, réf. LSO-AW00863. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(088980.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### ESSETI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 52.945.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 16 août 2004

Résolution:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide les réélire pour la période de 3 ans expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2006:

Conseil d'administration

Monsieur Dominique Audia, dirigeant d'entreprise, demeurant à Milan (Italie), président;

Monsieur Antonio Nicolai, dirigeant d'entreprise, demeurant à Rome (Italie), administrateur;

Monsieur Maurizio Terenzi, dirigeant d'entreprise, demeurant à Rome (Italie), administrateur;

Monsieur Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Monsieur Jean Marc Leonard, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

ESSETI S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00400. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089199.3/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



### **BATIFERM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7737 Colmar-Berg, 19, Zone Industrielle J. Piret.

R. C. Luxembourg B 79.023.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07325, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour BATIFERM S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(089006.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### PROJECT MANAGEMENT AND CONSULT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7260 Bereldange, 10, rue Adolphe Weis.

R. C. Luxembourg B 68.031.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07326, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour PROJECT MANAGEMENT AND CONSULT

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(089011.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### DEG, S.à r.l., TOUT POUR LE TOIT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, Z.I. Bombicht.

R. C. Luxembourg B 97.208.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07327, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour DEG, S.à r.l., TOUT POUR LE TOIT

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(089013.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# SINAF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 40.824.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 26 octobre 2004

### Première résolution

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Jean-Pierre Verlaine de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

### Deuxième résolution

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, Madame Luca Gallinelli, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SINAF S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089195.4/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



### WAX, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 45.353.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07329, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour WAX, GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(089014.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### RIBAMBELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2265 Luxembourg, 46, rue de la Toison d'Or.

R. C. Luxembourg B 37.520.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07330, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour RIBAMBELLE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG, S.A.

Signature

(089015.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### ATRIUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich.

R. C. Luxembourg B 69.287.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07331, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour ATRIUM, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG, S.A.

Signature

(089016.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### SCANDINAVIAN TOUCH INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 67.510.

# **EXTRAIT**

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 14 octobre, 2004, que:

- le changement d'adresse pour Monsieur Lennart Stenke fût noté i.e. nouvelle adresse: 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg.
- Monsieur Lennart Stenke, 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède ainsi que Maître René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, né le 18 août 1953 à Luxembourg ainsi que Maître Tommy Lundqvist, Klarabergsviadukten 70, SE-107 24 Stockholm, Sweden, né le 22 juin 1954 à Borås, Suède, fûrent réélus comme administrateurs de la société de sorte que leurs mandats viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire que se tiendra en 2010.
- Monsieur Lennart Stenke, 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg, né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède fût réélu comme administrateur délégué de la société, de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire que se tiendra en 2010.
- THE SERVER GROUP EUROPE S.A., (B 68 574) 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg fût ré-élu comme Commissaire aux Comptes de la société de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire que se tiendra en 2010.
- en se référant à l'article 100 de la loi des sociétés commerciales du 10 août 1915, de procéder à la continuation des activités de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 18 octobre, 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00390. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(089052.3/263/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### GOLF DIFFUSION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8469 Gaichel, 3A, rue de la Gaichel.

R. C. Luxembourg B 42.834.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07332, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour GOLF DIFFUSION, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG, S.A.

Signature

(089025.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### GOLF GAICHEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8469 Eischen. R. C. Luxembourg B 31.716.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07333, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour GOLF GAICHEL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG, S.A.

Signature

(089026.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# EQUILIBRAGE LAMBERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1735 Luxembourg, 7, rue Hogenberg.

R. C. Luxembourg B 29.365.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07334, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour EQUILIBRAGE LAMBERT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG, S.A.

Signature

(089028.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# **CONFETTIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 3, rue Bender.

R. C. Luxembourg B 78.575.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05887, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

CONFETTIS S.A.

Signature

(089047.3/2741/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



# ENTREPRISE HERZOG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5698 Welfrange, 8, Saangewee.

R. C. Luxembourg B 20.173.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03518, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour ENTREPRISE HERZOG. S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG, S.A.

Signature

(089031.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# **CONFETTIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 3, rue Bender.

R. C. Luxembourg B 78.575.

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 20 septembre 2004

L'an deux mille quatre (2004), le 20 septembre, à 11.00 heures, s'est tenue à son siège social une assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme CONFETTIS S.A., constituée le 26 octobre 2000 devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Luxembourg.

L'ordre du jour de la séance est le suivant:

1) Clôture de l'exercice 2003, approbation des comptes.

La séance s'est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Chapuis, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Zeddam Carole, demeurant en France.

L'assemblée générale choisit comme scrutateur Madame Segura Rosa, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué constate que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée, ainsi que le nombre des actions possédées par chacun d'eux, ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents ou représentés, et à laquelle les membres du bureau et les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Monsieur le président constate que l'intégralité du capital social étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires tous présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Monsieur le président met à disposition du bureau:

1) le bilan de l'exercice 2003.

Ensuite, l'assemblée aborde l'ordre du jour.

### Première résolution

Après lecture du bilan de l'année 2003, clôturé au 31 décembre 2003, et après avoir analysé les comptes de l'exercice 2003, l'assemblée générale approuve ces comptes, clôturés avec un résultat dont l'affectation sera la suivante:

Bénéfice de l'exercice58.907,09 EURRéserve légale 5%2.945,35 EURAffectation aux résultats reportés:55.961,74 EUR

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité la décision d'accepter la résolution.

### Deuxième résolution

L'Assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité la décision d'accepter la résolution.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Pour les associés

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05889. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089051.2//44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



### LAS CASES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling. R. C. Luxembourg B 80.082.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05892, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour LAS CASES S.A.

Signature

Administrateur-délégué

(089053.3/2741/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# SHINY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8224 Kehlen, 4, rue de Kopstal.

R. C. Luxembourg B 89.010.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00210, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SHINY S.A.

Signature

(089056.3/2741/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### PRIMET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2734 Luxembourg, 14, rue de Wiltz.

R. C. Luxembourg B 26.034.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRIMET, S.à r.l.

Signature

(089058.3/2741/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# COMASA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling. R. C. Luxembourg B 89.657.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06513, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

Pour COMASA (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Administrateur-délégué

(089072.3/2741/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

### **BEL VERT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9740 Boevange, Maison 6. R. C. Luxembourg B 93.870.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE

Signature

(088917.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.



### WAFRA/AREF EUROPEAN REAL PROPERTY INVESTMENT COMPANY S.C.A..

### Société en Commandite par Actions.

Registered office: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume. R. C. Luxembourg B 103.713.

### **STATUTES**

In the year two thousand and four, on the twenty-first of October.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present minute.

There appeared:

- 1. WAFRA/AREF EUROPEAN REAL PROPERTY, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg;
- 2. AREF INVESTMENT GROUP SAK, a company incorporated under the laws of Kuweit, having its registered office at P.O. Box 24100, 13101 Safat, Kuwait, registered with the Commercial Register of Kuweit under number 23154;
- 3. TMW PRAMERICA IMMOBILIEN GmbH, a company incorporated under the laws of Germany, having its registered office at Wittelsbacher Platz 1, D-80333 Munich, Germany, registered with the Commercial Register of Munich under number B 149632;

all three here represented by Mr Dirk Ruppert, Real Estate Professional, residing at Wittelsbacher Platz 1, D-80333 Munich, Germany,

by virtue of three proxies under private seal given on October 19 respectively 21, 2004.

The aforesaid proxies, being initialled ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their aforesaid capacities, have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a société en commandite par actions which the founders declare to organize among themselves.

# Chapter I. Form - Corporate - Name - Registered Office - Object - Duration

### Art. 1. Form, Corporate Name

There is hereby established among the Unlimited Shareholder and the Shareholders a société en commandite par actions (the «Company») which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present Articles.

The Company will exist under the corporate name of WAFRA/AREF EUROPEAN REAL PROPERTY INVESTMENT COMPANY S.C.A.

### Art. 2. Registered Office

The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad within the territory of the European Economic Area (EEA), until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager or by one of the bodies or persons entrusted by the Manager with the daily management of the Company.

### Art. 3. Corporate Objectives

The corporate objectives of the Company are the holding of participations directly or indirectly, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies or other entities; the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes or other securities of any kind; and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Company will make investments either directly or through the Holding Companies in Property Investments in the office, business park, industrial warehouse, retail and residential sectors in the Target Countries or such other target sectors as the Manager may determine. The Company may give guarantees and grant any other form of assistance in favour of the Holding Companies.

The Company may borrow money in any form and may give security for any borrowings. It may lend funds including the proceeds of such borrowings to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant any other form of assistance in favour of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies.

The Company shall not itself carry on directly any industrial activity nor maintain a commercial establishment open to the public.

The Company may however participate in the establishment and development of any industrial or commercial enterprises, and may render them every assistance whether by way of loans, guarantees or otherwise. In a general fashion, the Company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.



#### Art. 4. Duration

The Company is formed for an unlimited duration.

# Chapter II. Capital - Shares

### Art. 5. Corporate Capital

- 5.1 The issued share capital of the Company is set at EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro) divided into:
- 15,399 (fifteen thousand three hundred ninety-nine) Class A Ordinary Shares,
- 100 (one hundred) Class B Shares, and
- 1 (one) Unlimited Shareholder Share,

with a par value of EUR 2.- (two Euro) per share, all of which are fully paid-up.

- 5.2 In addition to the issued share capital, issue premiums for a total amount of EUR 3,100 (three thousand one hundred Euro), (i.e an amount of EUR 0.20 per Share) have been paid on the Class A Ordinary Shares, the Class B Shares and the Unlimited Shareholder Shares, which will be used to book the legal reserve of ten per cent (10%) of the subscribed share capital.
- 5.3 The authorized and uninsured share capital of the Company is set at EUR 50,000,000 (fifty million Euro) divided into 25,000,000 (twenty-five million) Class A Ordinary Shares, with a par value of EUR 2.- (two Euro) per Share.
- 5.4 The Manager is authorized, during a period starting as from the date of publication of these Articles in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and ending five years after the date of such publication, to increase in one or several times the issued share capital within the limits of the authorized capital.
- 5.5 Such increased amount of capital may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Manager may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the authorized shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the authorized shares to be subscribed and issued, to determine if the authorized shares are to be subscribed with or without an issue premium, to determine to what extent the payment of the newly subscribed Class A Ordinary Shares is acceptable either in cash or assets other than cash and to determine how the newly subscribed Class A Ordinary Shares will be allocated among the Shareholders, it being understood that any new Class A Ordinary Shares issued will have to be fully paid up.
- 5.6 The Manager is authorised to issue further Class A Ordinary Shares of the Company during the period referred to above without the Shareholders having any preferential subscription rights.
- 5.7 The Manager may delegate to any duly authorized officer of the Company or to any other duly authorized person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the Class A Ordinary Shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase performed in the legally required form by the Manager within the limits of the authorized capital, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment by the Manager.

### Art. 6. Distribution rights if shares

- 6.1 The audited unconsolidated profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profits of the Company in respect of that period.
- 6.2 From the net profits thus determined, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches ten per cent (10%) of the Company's issued capital.
- 6.3 To the extent that funds are available at the level of the Company (after deduction of related costs and expenses) for distribution and to the extent permitted by law and in accordance with the Articles, the Shareholders agree that the Company shall remit cash available for remittance (a) to the Class A Shareholders pro rata to the number of Shares of the relevant class held by them, either (i) by virtue of the rights attached to their Shares as dividends or distribution of share premium or other reserves, if any, or repayment of capital by virtue of a share redemption or a capital reduction, or (ii) by virtue of the rights attached to their Shareholders Loans as payments of interest or repayment of principal, and (b) to the Class B Shareholders as described in clauses (c) and (d) below, in the following order:
- (a) firstly, 100% to the Class A Shareholders until such Class A Shareholders have received an amount equal to their Invested Capital less the aggregate amount of all previous cash payments made to them without taking into account any Tax Deduction pursuant to this clause (a);
- (b) secondly, 100% to the Class A Shareholders until the excess of (i) the cumulative payments to such Class A Shareholders without taking into account any Tax Deduction (whether by virtue of the rights attached to their Shares or by virtue of the rights attached to their Shareholders Loans) over (ii) the payments made by such Class A Shareholders as Invested Capital, equals a 11% per annum cumulative compounded return on a consolidated basis of the Company and its Affiliates;
- (c) thirdly, 100% to the Class B Shareholders on a pro rata basis until they have together received pursuant to this clause (c) an amount equal to 20% of the sum of distributions made to the Class A Shareholders without taking into account any Tax Deduction on a pro rata basis under this clause (c) and distributions made to the Class A Shareholders under clause (b) above:
  - (d) fourthly:
  - (i) eighty per cent (80%) to the Class A Shareholders; and
  - (ii) twenty per cent (20%) to the Class B Shareholders.

For the purpose of calculating the 11% per annum return under (b), the aggregate amount of any taxes paid or withheld by the Company or by any other intermediate entity owned by the Company directly or indirectly shall be deemed to form part of the amounts paid to the Class A Shareholders under (b).

6.4 Interim dividends may, subject to the conditions set forth by the Law, be paid out upon the decision of the Manager.



#### Art. 7. Form of Shares

The Shares are and shall remain in registered form.

The Company shall keep a share register at its registered office.

The Company shall issue share certificates, which can be multiple share certificates.

The Company may redeem its Class A Shares and Class B Shares in accordance with the Law.

### Art. 8. Transfer of Shares

- 8.1 Restrictions on Transfer
- 8.1.1 The following transfer restrictions shall not apply to transfers of Class A Ordinary Shares to Additional Shareholders on Final Closing Date or pursuant to a funding default as may be defined in a separate shareholders' agreement.
- 8.1.2 Each Shareholder agrees that it will not sell, assign or transfer any of its Shares other than: (i) in accordance with this article 8 and (ii) except as otherwise provided herein, with the consent of the Manager.
- 8.1.3 Shares may only be transferred subject to the following conditions: Subject to clause 8.1.2, no Shareholders shall sell, assign or transfer any of its Shares without the prior written consent of the Manager. The consent of the Manager may be reasonably withheld for any reason including those referred to below;
- (a) if the Manager considers that the transfer would or could adversely affect the Company or subject the Company, the Manager (or any Affiliate thereof) to any charge to taxation to which it would not otherwise be subject;
- (b) if the Manager considers that the effect of such transfer of Shares will result in (i) a violation of the Securities Act or any applicable securities law of any of the States of the United States or any other relevant jurisdiction; or (ii) the Company being required to register, or seek an exemption from registration, as an investment company under the United States Investment Company Act of 1940;
- (c) if the Manager considers that the transfer would violate any applicable law or any term or provision of a separate shareholders agreement; or if the Manager considers that the proposed transferee will be unable to meet its obligations hereunder in respect of Equity Commitments.
- 8.1.4 Any Shareholder wishing to transfer all or part of its Shares in the Company shall apply to the Manager in writing for consent and shall furnish such information in relation to the proposed transfer and the proposed transferee as may reasonably be required by the Manager. The transferring Shareholder shall bear all reasonable costs and expenses arising in connection with any such transfer permitted by the Manager hereunder.
- 8.1.5 Notwithstanding any other provision of these Articles, there shall be no transfer of Shares to a third party (which, for the avoidance of doubt, does not include another Shareholder) until after the expiration of the Commitment Period.
  - 8.2 Transfers to Affiliates
- 8.2.1 After having given written notice to the Manager, a sale and assignment or a transfer by a Shareholder (a «Transferor Shareholder») of its Shares to its Affiliate (a «Transferee Affiliate») shall be approved by the Manager, provided that:
- (a) the Transferor Shareholder remains jointly and severally liable with the Transferee Affiliate for any and all remaining obligations relating at such time to its position as a subscriber for or holder of Shares (including, without limitation, the obligation to pay up any remaining Equity Commitments) of the Transferor Shareholder; the Transferor Shareholder irrevocably and unconditionally guarantees to the Company, and the Manager, (as applicable) in a form satisfactory to the Manager, the due and timely performance by the Transferee Affiliate of any and all obligations relating to its position as a subscriber for or holder of Shares (including, without limitation, the obligation to pay up any remaining Equity Commitments) of the Transferee Affiliate (whether assumed from the Transferor Shareholder, or incurred by the Transferee Affiliate), and shall indemnify and hold the Company and the Manager (as applicable) harmless in that respect, to the extent permitted by law;
- (b) in the event the Transferee Affiliate ceases to be an Affiliate of the Transferor Shareholder, the Transferee Affiliate shall within 30 days of the date it ceased to be an Affiliate of the Transferor Shareholder sell, assign or transfer such Shares back to the Transferor Shareholder, on the same terms and conditions as set out in this article; and
- (c) the Transferee Affiliate assumes any and all remaining obligations at such time relating to its position as a subscriber for or holder of Shares (including, without limitation, the obligation to pay up any remaining Equity Commitments) of the Transferor Shareholder under a shareholders' agreement which may, from time to time, be adopted between the Company and the Shareholders of the Company.
- 8.2.2 The Manager agrees to expressly approve a sale, assignment or transfer of Shares to a Transferee Affiliate as described in this article at the time of such sale, assignment or transfer, in writing.
  - 8.3 General Transfer Restrictions
- 8.3.1 Each Shareholder agrees that it will not pledge or grant a security interest in any of its Class A Ordinary Shares, Class B Shares, Unlimited Shareholder Shares, to another Shareholder or to any third party, without the consent of the Manager.
- 8.3.2 Except when otherwise permitted and unless otherwise consented to by the Manager, a sale, an assignment or a transfer must be of all the Shares of the Shareholder and must be made to a single assignee or transferee, or to an Affiliate acting jointly and severally as a single Shareholder with the assignor or transferor (in which case the transfer will be of all the Shares).
- 8.3.3 A transfer for purposes of this article shall include any direct or indirect transfer of control over or of a Shareholder, such as a transfer of shares or other ownership interests in a Shareholder.
- 8.3.4 Each Shareholder agrees that it shall not sell, assign, transfer, pledge or grant any security interest in its Shares unless (where permitted under certain conditions) all the conditions and procedures described in this article have been satisfied and complied with.



### **Chapter III. Management - Supervisory Committee**

### Art. 9. Management

9.1 The Company shall be managed by the Manager in its capacity as sole general partner («associé-commandité») of the Company.

9.2 Without prejudice of Article 26, the Shareholders shall be entitled, by a vote of at least sixty-six per cent (66%) of the Shares held by the Shareholders (excluding for such purposes the Manager), to remove the Manager as the manager of the Company upon thirty days prior written notice given at any time (a «No-Fault Divorce»).

Where the Manager is removed pursuant to a No-Fault Divorce, then the Company and the Manager shall jointly appoint a firm of independent international surveyors to conduct an open market valuation of all of the Property Investments held by the Company as at the date of dismissal. If the Company and the Manager have not agreed upon a firm within 30 days following such dismissal, then the Company and the Manager shall jointly request the President of the Royal Institution of Chartered Surveyors in London to appoint a firm to act as an expert (and not as an arbitrator) to perform the valuation of the Property Investments. The valuation (including the delivery of valuation reports addressed to the parties) shall be completed within three months following the appointment of the value and during the course of the valuation both the Company and the Manager will carry on their respective obligations to the Company and its Holding Companies acting in good faith. The cost of the value shall be borne by the Company.

- 9.3 In case of removal of the Manager the Company shall not be dissolved.
- 9.4 The Limited Shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

# Art. 10. Powers of the manager

The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's corporate objectives. All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the general meeting of Shareholders are in the competence of the Manager.

The Manager may enter into investment adviser agreements and administration agreements. The Manager will enter into the Advisor Agreement with the Advisors and the Property Advisory and Services Agreement with the Property Advisor.

### Art. 11. Liability of the manager and of the Shareholders

The Manager shall be liable with the Company for all liabilities of the Company which cannot be met out of the Company's assets.

The Limited Shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than when exercising their rights as shareholders in general meetings of the shareholders and shall only be liable for payment to the Company of the par value and the issue premium paid for each Share they hold in the Company.

### Art. 12. Representation of the Company

The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Manager, acting through one or more duly authorized signatories, such as designated by the Manager at its sole discretion.

### Art. 13. Remuneration of the Manager

For its activities as Manager, the Manager will receive from the Company a management fee to be defined in accordance with the provisions of an investment and shareholders' agreement which may, from time to time, be entered into between the Company and the Shareholders.

### Art. 14. Dissolution - Incapacity of the Manager

In case of dissolution or legal incapacity of the Manager or where for any other reason it is impossible for the Manager to act, the Company shall not be dissolved.

In that event the Supervisory Committee shall designate one or more administrators, who need not be Shareholders, until such time as the general meeting of Shareholders shall convene.

Within fifteen days of their appointment, the administrators shall convene the general meeting of Shareholders in the way provided for by article 21 of these Articles.

The administrators' duties consist of performing urgent acts and acts of ordinary administration until such time as the general meeting of Shareholders shall appoint one or more new managers.

The administrators are responsible only for the execution of their mandate.

### Art. 15. Supervisory Committee

The business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be supervised by a Supervisory Committee composed of not less than three members, who need not be Shareholders.

For the carrying of its supervisory duties, the Supervisory Committee shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the Law.

Further, the Supervisory Committee shall advise the Manager on such matters as the Manager may determine.

The members of the Supervisory Committee shall neither participate nor interfere with the management of the Company.

The members of the Supervisory Committee shall not receive any compensation in connection with their membership on the Supervisory Committee.

# Art. 16. Election

The members of the Supervisory Committee will be elected by the Shareholders from a selection of five (5) candidates to be proposed by the Unlimited Shareholder. The Shareholders will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the Shareholders.



In the event of the total number of members of the Supervisory Committee falling below three, the Manager shall forthwith convene a Shareholders' meeting in order to fill such vacancies.

If one or more members of the Supervisory Committee are temporarily prevented from attending meetings of the said Committee, the remaining members may appoint a person chosen from within the Shareholders to provisionally replace them until they are able to resume their functions.

### Art. 17. Meetings of the supervisory Committee

The Supervisory Committee will choose from among its members a chairman. It will also choose a secretary, who need not be a member of the Supervisory Committee, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Supervisory Committee.

The Supervisory Committee will meet in Luxembourg upon call by the chairman. A meeting of the board must be convened if any two members so require.

The chairman will preside at all meetings of the Supervisory Committee, but in his absence the Supervisory Committee will appoint another member of the Supervisory Committee as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

Written notices of any meeting of the Supervisory Committee will be given by letter, by telegram or by telefaxed letter to all members at least 5 days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances will be set forth in the notice. The notice will indicate the place of the meeting and it will contain the agenda thereof.

The notice may be waived by the consent of each member of the Supervisory Committee by letter, by telegram or by telefaxed letter. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Committee.

Any member of the Supervisory Committee may act at any meeting of the Supervisory Committee by appointing by letter, by telegram or by telefaxed letter another member as his proxy.

The Supervisory Committee can deliberate or act validly only if a majority of its members are present.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the members present or represented at such meeting.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, a written decision, signed by a majority of members, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Supervisory Committee which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content. Any decision by a majority of the members that an urgency exists for purposes of this paragraph shall be conclusive and binding.

# Chapter IV. General meeting of the Shareholders

### Art. 18. Powers of the General Meeting of the Shareholders

Any regularly constituted general meeting of the Shareholders of the Company represents the entire body of Shareholders. Without prejudice to the provisions of article 11 and to any other powers reserved to the Manager by virtue of the present Articles, it shall have the powers to decide or to ratify any acts relating to the operations of the Company, provided that no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager in compliance with article 111 of the Law.

A general meeting of the Shareholders shall be called upon, pursuant to article 21 of these Articles, in order to ratify a decision of the Manager of the Company to initiate a public offering of the Shares.

# Art. 19. Annual General Meeting

The annual general meeting of the Shareholders will be held in the City of Luxembourg, at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting, on the 31st of March at 3.00 p.m.

If such day is not a Business Day, the meeting will be held on the next following business day.

### Art. 20. Other General Meetings

The Manager or the Supervisory Committee may convene other general meetings of the Shareholders.

Such meetings must be convened if Shareholders representing at least one fifth of the Company's capital so require.

### Art. 21. Notice

The Shareholders shall meet upon notice by the Manager (whether the meeting is at the Manager's or the Limited Shareholders' request), pursuant to the notice of meeting setting forth the agenda and sent at least 15 days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address in the Register.

The agenda for a general meeting of the Shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

The Shareholders shall receive all relevant information in relation to the matters stated in the agenda.

If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of the Shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

# Art. 22. Attendance - Representation

All Shareholders are entitled to attend and speak at all general meetings of the Shareholders.

A Shareholder may act at any general meeting of Shareholders by appointing in writing or by telefax, cable, telegram, telex as his proxy another person who need not be a Shareholder himself.

Any company or other legal entity being a shareholder may execute a form of proxy under the hand of a duly authorized officer, or may authorize by letter, by telegram or by telefaxed letter such person as it thinks fit to act as its rep-



resentative at any general meeting of the Shareholders, subject to the production of such evidence of authority as the Manager may require.

The Manager may determine the form of proxy and may request that the proxies be deposited at the place indicated by the Manager at least five days prior to the date set for the meeting.

The co-proprietors, the usufructuaries and bareowners of Shares and the pledger and pledgee of the pledged Shares may only appoint one representative to represent them at the general meeting.

### Art. 23. Proceedings

The general meeting of the Shareholders shall be chaired by the Manager or by a person designated by the Manager. The chairman of the general meeting of the Shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of the Shareholders shall elect one scrutineer to be chosen from the Shareholders present or represented.

They together form the board of the general meeting of the Shareholders.

# Art. 24. Adjournment

The Manager may forthwith adjourn any general meeting of the Shareholders by four weeks. He must adjourn it if so required by Shareholders representing at least one fifth of the Company's capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of the Shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

### Art. 25. Vote

An attendance list indicating the name of the Shareholders and the number of Shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings.

The general meeting of the Shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda. Each share entitles to one vote.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of the Shareholders resolves by a simple majority vote to adopt another voting procedure.

Except as otherwise required by law or otherwise provided herein, resolutions of a meeting of Shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting, it being understood that any resolution shall validly be adopted only with the approval of the Manager.

When the resolution is likely to affect the rights of one class of Shares, the holders of the relevant class of Shares shall vote in separate class meetings.

### Art. 26. Amendment of these Articles

At any general meeting of the Shareholders convened or reconvened in accordance with the law to amend the Articles of the Company, including its corporate objectives clause, or to resolve on issues for which the Law refers to the conditions set forth by Law for the amendment of the Articles (e.g. the removal of the Manager), the quorum shall be at least one half of all the Shares issued and outstanding. The meeting may only validly deliberate if the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, if applicable, the text of the amendments to the objective or to the form of the Company.

If the quorum requirement is not fulfilled, a second meeting may be convened by notices, in accordance with the Articles, and the Law. Any such notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the result of the preceding meeting. The second meeting may validly deliberate, irrespective of the portion of the share capital represented.

In both meetings, resolutions must be passed by at least two thirds of the votes of the Shareholders present or represented, provided that no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager in accordance with article 111 of the Law and that a resolution to issue new Class B Shares in the share capital of the Company shall require the unanimous vote of the Class B Shareholders.

### Art. 27. Minutes

The chairman of the meeting, the secretary and the scrutineer shall sign the minutes of the general meeting of the Shareholders.

The Manager shall sign copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise.

# Chapter V. Financial Year - Statutory Auditor

## Art. 28. Financial Year

The Company's financial year begins on the first day of January and closes on the last day of December in every year.

# Art. 29. Statutory Auditor

The operations of the Company, including particularly its books and tax matters and the filing of any tax returns or other reports required by Luxembourg law shall be supervised by a statutory auditor who shall be an independent public accountant («réviseur d'entreprises») who shall be affiliated with an internationally established firm of auditors. The statutory auditor shall be elected by the annual general meeting of the Shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of the Shareholders and until his successor is elected. The statutory auditor shall remain in office until re-elected or until his successor is elected.

The first statutory auditor shall be elected by the general meeting of the Shareholders immediately following the incorporation of the Company, and shall remain in office until the date of the next annual general meeting of the Shareholders and until his successor is elected.

The statutory auditor in office may be removed at any time by the general meeting of the Shareholders with or without cause.



### Art. 30. Adoption of Financial Statements

As soon as reasonably feasible after the end of the financial year, the Manager shall provide the Shareholders with a copy of the audited financial statements drawn in up in accordance with the Law in respect of the preceding financial year.

Those financial statements shall be submitted for adoption to the next coming annual general meeting of the Shareholders. The general meeting of the Shareholders shall consider and, if thought fit, adopt the financial statements.

The Manager shall also provide unaudited quarterly reports to the Shareholders.

### Chapter VI. Dissolution - Liquidation - Indemnification

### Art. 31. Dissolution, Liquidation

Subject to the Manager's proposal, the Company may be dissolved by a decision of the Shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles, unless otherwise provided by Law.

The Manager shall submit to the general meeting of the Shareholders the liquidation of the Company when all investments of the Company have been disposed of or liquidated.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be individuals or legal entities) appointed by the Shareholders who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed in accordance with article 6.3. to the holders of the Shares pro rata to the number of the Shares held by them.

# Art. 32. Indemnification

32.1 The Indemnified Parties shall have no liability, responsibility or accountability in damages or otherwise to any Shareholders, however arising in connection with the services provided by any of them pursuant to the Advisor agreement or the Property Advisory and Services Agreement, and the Company agrees to indemnify, pay, protect and hold harmless each Indemnified Party from and against, any and all liabilities, obligations, losses, damages, penalties, actions, judgments, suits, proceedings, costs, expenses and disbursements of any kind or nature whatsoever (including, without limitation, all reasonable costs and expenses of attorneys, defence, appeal and settlement of any and all suits, actions or proceedings instituted or threatened against the Indemnified Parties or the Company) and all costs of investigation in connection therewith which may be imposed on, incurred by, or asserted against the Indemnified Parties, the Company or in any way relating to or arising out of, or alleged to relate to or arise out of, any action or inaction on the part of the Company, on the part of the Indemnified Parties when acting on behalf of the Company or on the part of any agents when acting on behalf of the Company; provided that the Manager in its capacity as manager of the Company shall be liable, responsible and accountable for and shall indemnify, pay, protect and hold harmless the Company from and against, and the Company shall not be liable to the Manager for, any portion of such liabilities, obligations, losses, damages, penalties, actions, judgments, suits, proceedings, costs, expenses or disbursements of any kind or nature whatsoever (including, without limitation, all reasonable costs and expenses of attorneys, defence, appeal and settlement of any and all suits, actions or proceedings instituted or threatened against the Company and all costs of investigation in connection therewith asserted against the Company) which result from the Manager's fraud, gross negligence, wilful misconduct or material breach of the Articles or the Law.

32.2 In any action, suit or proceeding against the Company, or any Indemnified Party relating to or arising, or alleged to relate to or arise, out of any such action or non-action, the Indemnified Parties shall have the right to jointly employ, at the expense of the Company, counsel of the Indemnified Parties' choice, which counsel shall be reasonably satisfactory to the Company, in such action, suit or proceeding. If joint counsel is so retained, an Indemnified Party may nonetheless employ separate counsel, but at such Indemnified Party's own expense.

32.3 If an Indemnified Party is determined to have committed a fraud, gross negligence or wilful misconduct, it will then have to reimburse all the expenses paid by the Company on its behalf under paragraph 32.2.

# Chapter VII. Applicable law

# Art. 33. Applicable law

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

# **Chapter VIII. Definitions**

### Art. 34. Definitions

In these Articles, the following shall have the respective meaning set out below:

Accession Countries: means the countries which joined the European Union on 1st May 2004, being Cyprus, the Czech Republic, Estonia, Hungary, Latvia, Lithuania, Malta, Poland, the Slovak Republic and Slovenia.

Additional Shareholder(s): means any Class A Shareholder subscribing Class A Ordinary Shares on the Final Closing Date or, to the extent of its additional subscription for Class A Ordinary Shares, any Class A Shareholder increasing its subscription for Class A Ordinary Shares on the Final Closing Date.

Advisors: means WAFRA CAPITAL PARTNERS LP and AREF INVESTMENT GROUP SAK, in their joint capacities as investment advisors to the Company, and «Advisor» means each of them.

Advisor Agreement: means the agreements between each of WAFRA and AREF and the Company, which governs the advisory services to be provided by the Advisors to the Company.

Affiliates: means when used with reference to a specified person, any person that directly or indirectly through one or more intermediaries controls or is controlled by or is under common control with the specified person one or more holders of Class A Ordinary Shares or Class B Shares; for purposes of this definition, a person shall be deemed to control an entity of which he, she or it is the beneficial owner of 50% of the outstanding voting Shares, except that for the purpose of transfers described in Article 8.2 of these Articles, 100% shall be substituted for 10%.



AREF: means AREF INVESTMENT GROUP SAK, whose registered office is at P.O. Box 24100, 13101 Safat, Kuwait. Articles: means the present articles of incorporation.

Business Day: means any day other than a Saturday, Sunday or a day on which commercial banks located in Luxembourg and Kuwait are required or authorized to close.

Class A Ordinary Shares: means the class A ordinary Shares of the Company subscribed by a Class A Shareholder.

Class B Shares: means the Class B Shares of the Company subscribed by a Class B Shareholder.

Class A Shareholder(s): means the Limited Shareholder(s) holding Class A Ordinary Shares.

Class B Shareholder(s): means the Limited Shareholder(s) holding Class B Shares.

Commitment Period: means the period during which the Limited Shareholders shall be obliged to fund their Equity Commitment, such period shall end for all the Limited Shareholders on the date which is eighteen months after the date on which the Company makes its first Property Investment.

Company: means WAFRA/AREF EUROPEAN REAL PROPERTY INVESTMENT COMPANY SCA, a Luxembourg société en commandite par actions.

Equity Commitment: the Unlimited Shareholder, the Shareholders and all those who may become Shareholders of the Company, may, from time to time, enter into or adhered to a shareholders' agreement. Such shareholders' agreement may inter alia contain the aggregate commitment of a Limited Shareholder to acquire and subscribe for Class A Ordinary Shares or Class B Shares (including any share premium).

First Closing Date: means such Business Day as the Manager may in its absolute discretion acting in good faith decide (but no Business Day later than 31 October 2004), being the date when the First Shareholders first subscribe for Class A Ordinary Shares.

Final Closing Date: means such Business Day as the Manager may in its absolute discretion acting in good faith decide (but no Business Day later than 31 March 2005), being the date when an Additional Shareholder first subscribes Class A Ordinary Shares.

First Shareholders: means the Shareholders subscribing for Shares on the First Closing Date.

Holding Company: means any company or other entity in which the Company invests, directly or indirectly, for the purpose of holding a Property Investment and/or Permitted Sharia'ah Cash Investment, and includes any parent of such a company and, for the avoidance of doubt, loans made to a Holding Company and amounts invested in its shares, directly or indirectly, by the Company will be treated as Property Investments and amounts received by the Company will be treated as proceeds of such Property Investment.

Indemnified Parties: means collectively the Manager the Advisors, the Property Advisor or any of their Affiliates, shareholders (excluding the Shareholders), officers, directors, agents and representatives.

Invested Capital: means the aggregate amount of: (a) capital, including share premium, contributed for the issuance of Class A Ordinary Shares; (b) consideration paid for the purchase of Class A Ordinary Shares and (c) principal loaned under Shareholder Loans.

Law: means the Luxembourg law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies.

Limited Shareholders: means the Shareholders of the Company holding either Class A Ordinary Shares or Class B Shares.

Manager: means WAFRA/AREF EUROPEAN REAL PROPERTY, S.à.r.l., the entity holding Unlimited Shareholder Share (or any assignee).

Property or Properties: means any real property acquired, directly or indirectly, by the Company or any Holding Company.

Property Advisor: means TMW PRAMERICA IMMOBILIEN GmbH, acting pursuant to the Property Advisory and Services Agreement in the capacity of property investment advisor to the Advisors and the Manager.

Property Advisory and Services Agreement: means the agreement between the Manager, the Advisors and the Property Advisor which governs the property advisory services to be provided by the Property Advisor to the Advisors and the Manager.

Property Investments: means investments in Property acquired by the Company or a HOLDING COMPANY, directly or indirectly, including, but not limited to, shares, debentures or other securities of any Holding Company and loans (whether secured or unsecured) made by any Holding Company in connection with the acquisition of any Property by any Holding Company, the entry into or grant of option agreements in respect of Property, the entry into or grant of leases of Property, the entry into of forward purchase agreements, and any other contractual arrangements entered into for the purposes of achieving an investment which is in compliance with Shari'ah Investment Guidelines.

Shares: means Class A Ordinary Shares, Class B Shares and Unlimited Shareholder Shares in the Company.

Shareholders: means any of the holders of Class A Ordinary Shares, Class B Shares or Unlimited Shareholder Shares of the Company.

Shareholders Loans: means the shareholder loans which may from time to time be granted to the Company by the Shareholders.

Supervisory Committee: means the board comprising at least three statutory auditors responsible for the supervision of the management of the Company.

Tax: means any tax, levy, impost, duty or other charges or witholding of a similar nature (including any penalty or interest payable in connection with any failure to pay or any delay in paying any of the same).

Tax Deduction: means a deduction or withholding for or on account of Tax from a payment made by the Company to any Shareholder.

Target Countries: means France, Germany, Spain, Italy, Switzerland, Belgium, United Kingdom, The Netherlands, Luxembourg, Portugal, Sweden, Denmark, the Czech Republic, Poland, Hungary and Greece and Accession Countries.

Unlimited Share: the unlimited share subscribed by the Unlimited Shareholder.



Unlimited Shareholder: means WAFRA/AREF EUROPEAN REAL PROPERTY, S.à.r.l.

WAFRA: WAFRA CAPITAL PARTNERS L.P, whose registered office is at 345 Park Avenue41st Floor New York City New York 10154-0101 United States of America.

### Subscription - Payments

The capital has been subscribed as follows:

- AREF INVESTMENT GROUP SAK: 14,666 Class A Ordinary Shares and 34 Class B Shares;
- TMW PRAMERICA IMMOBILIEN GmbH: 733 Class A Ordinary Shares and 66 Class B Shares;
- WAFRA/AREF EUROPEAN REAL PROPERTY, S.à r.l: 1 Unlimited Shareholder Share.

Total: 15,399 Class A Ordinary Shares

100 Class B Shares

1 Unlimited Shareholder Share

All these Shares have been paid up to the extent of one hundred per cent (100 per cent) so that the Company's subscribed and issued share capital of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro) plus a total share premium of EUR 3,100 (three thousand one hundred Euro) is at the Company's disposal.

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary.

### **Estimate of Costs**

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about four thousand five hundred (4,500.-) Euro.

#### Statement

The notary declares that he has checked the existence of the conditions listed in article 26 of the commercial companies act and states explicitly that these conditions are fulfilled.

### **Transitory Provisions**

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31 December 2004.

# Extraordinary general meeting

The appearing parties, representing the totality of the capital and considering themselves as duly convoked, declare that they are meeting in an Extraordinary General Meeting and take the following resolutions by unanimity.

### First resolution

The number of the members of the Supervisory Board is fixed at 3.

The following are appointed members of the Supervisory Board:

- 1. Mr Masood Akbar, actuary, residing at c/o AREF INVESTMENT GROUP SAK, P.O. Box No. 24100, Safat 13101, Kuwait:
- 2. Mr Robert W. Toan, lawyer, residing at c/o WAFRA INVESTMENT GROUP, 345 Park Avenue, 41st floor, New York, New York 10154;
- 3. Mr Thomas Hoeller, real estate professional, residing at c/o TMW PRAMERICA GmbH, Wittelsbacher Platz 1, D-80333 Munich.

Their terms of office will expire after the annual meeting of Shareholders which will approve the financial statements of the year 2005.

# Second resolution

Is elected as statutory auditor:

DELOITTE S.A., having its registered office at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Its terms of office will expire after the annual meeting of Shareholders which will approve the financial statements of the year 2004.

### Third resolution

The address of the Company is fixed at 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg. The Manager is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's corporate seat.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, he signed together with Us, the notary, the present deed.

# Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt et un octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.



# Ont comparu:

- 1. La société à responsabilité limitée WAFRA/AREF EUROPEAN REAL PROPERTY, S.à r.l, établie et ayant son siège social au 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg;
- 2. AREF INVESTMENT GROUP SAK, une société de droit koweïtien, ayant son siège social à P.O. Box 24100, 13101 Safat, Koweït, enregistrée auprès du Registre de Commerce de Koweït sous le numéro 23.154;
- 3. La société TMW PRAMERICA IMMOBILIEN GmbH, une société de droit allemand ayant son siège social à Wittelsbacher Platz 1, D-80333 Munich, Allemagne, enregistrée auprès du Registre de Commerce de Munich sous le numéro B 149.632.

toutes les trois ici représentées par Monsieur Dirk Ruppert, Professionnel du Secteur Immobilier (Real Estate Professional), demeurant à Wittelsbacher Platz 1, D-80333 Munich, Allemagne,

en vertu de trois procurations sous seing privé données le 19 respectivement 21 octobre 2004.

Lesquelles procurations, après avoir été paraphées et signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte et vont être soumises en même temps à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus ont requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société en commandite par actions que les parties déclarent constituer entre elles:

# Chapitre Ier. Forme - Raison sociale - Siège social - Objet - Durée

# Art. 1er. Forme, Raison sociale

Il est formé par les présentes entre l'Actionnaire Commandité et les Actionnaires une société en commandite par actions (la «Société») qui est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents Statuts.

La Société adopte la raison sociale WAFRA/AREF EUROPEAN REAL PROPERTY INVESTMENT COMPANY S.C.A.

#### Art. 2. Siège social

Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par une décision du Gérant Commandité.

Au cas où le Gérant Commandité décide que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré temporairement à l'étranger à l'intérieur des frontières de l'Espace Economique Européen (EEE) jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par le Gérant Commandité ou par l'un des organes ou l'une des personnes à qui le Gérant Commandité a confié la gestion journalière.

# Art. 3. Objet social

La Société a pour objet la prise de participations directement ou indirectement, sous toutes formes, dans toutes sociétés luxembourgeoises et étrangères ou autres entités; l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou autrement d'actions, obligations, de créances, billets ou autres valeurs mobilières de toutes sortes; la détention, administration, mise en valeur et gestion de son portefeuille.

La Société fera des investissements soit directement soit à travers ses Sociétés Holding dans des Investissements en Propriété dans les secteurs du bureau, parc commercial, entrepôt, commerce de détail et résidentiel dans les Etats Cibles ou dans les autres secteurs cibles que le Gérant Commandité détermineront. La Société peut donner des garanties et accorder toutes autres formes d'assistance aux Sociétés Holding.

La Société peut emprunter de l'argent sous toutes formes et peut garantir tous emprunts. Elle peut prêter des fonds, y compris les montants empruntés à des sociétés filiales, affiliées ou toutes autres sociétés. Elle peut donner des garanties et accorder toutes autres formes d'assistance en faveur de sociétés filiales, affiliées ou toutes autres sociétés.

La Société n'exercera pas directement d'activité industrielle et ne tiendra pas d'établissement commercial ouvert au public.

La Société peut toutefois participer à l'établissement et au développement de toutes entreprises industrielles ou commerciales et peut leur prêter toute assistance par voie de prêts, de garanties ou autrement. D'une manière générale, la Société peut prendre toute mesure de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qu'elle jugera utile à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

#### Art. 4. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

# Chapitre II. Capital - actions

# Art. 5. Capital social

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) représenté par:

- 15.399 (quinze mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf) Actions Ordinaires de Classe A;
- 100 (cent) actions de Classe B;
- 1 (une) Action Illimitée de Classe C,

ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros) chacune, toutes entièrement libérées.

5.2 En plus du capital émis, des primes d'émission pour un montant total de EUR 3.100,- (trois mille cent Euros) (c.-à-d. un montant de EUR 0,20 par Action) ont été payées sur les Actions Ordinaires de Classe A, les Actions de Classe B et l'Action Illimitée, qui seront utilisées pour constituer la réserve légale de dix pour cent (10%) du capital souscrit.



- 5.3 Le capital autorisé et non émis de la Société est fixé à EUR 50.000.000,- (cinquante millions d'Euros) divisé en 25.000.000 (vingt-cinq millions) d'Actions Ordinaires de Classe A avec une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros) par Action.
- 5.4 Le Gérant Commandité est autorisé, pendant une période se terminant le jour du cinquième anniversaire de la date de la publication des statuts au Mémorial C, d'augmenter en une ou plusieurs fois par tranches le capital social, à l'intérieur des limites du capital autorisé.
- 5.5 De telles réalisations d'augmentation du capital sont souscrites et émises aux conditions fixées par le Gérant Commandité, plus spécialement par rapport à la souscription et à la libération des actions autorisées à souscrire et émettre, tels que la détermination de la période durant laquelle les actions seront souscrites et émises ainsi que le montant de ces actions à souscrire et émettre, si les actions autorisées seront souscrites au pair ou avec une prime d'émission, le montant de la libération des nouvelles Actions Ordinaires de Classe A souscrites au pair ou avec une prime d'émission, dans quelle mesure la libération des nouvelles Actions Ordinaires de Classe A souscrites peut être acceptée en numéraire ou par des apports autres qu'en numéraire et comment les Actions Ordinaires de Classe A nouvellement émises seront réparties entre les Actionnaires, étant entendu que toute nouvelle Action Ordinaire de Classe A devra être entièrement libérée.
- 5.6 Le Gérant Commandité est autorisé à émettre des Actions Ordinaires de Classe A supplémentaires pendant la période visée ci-dessus sans que les Actionnaires existants aient un droit de souscription préférentiel.
- 5.7 Le Gérant Commandité peut déléguer tout directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des Actions Ordinaires de Classe A représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le Gérant Commandité aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

### Art. 6. Droits de distribution

- 6.1 Les profits non consolidés et audités d'un exercice social, après déduction des frais opérationnels, charges et dépréciations constitue le bénéfice net de la Société par rapport à cette période.
- 6.2 Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice ainsi déterminé qui seront alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire au moment où la réserve légale sera égale à dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.
- 6.3 Dans la mesure où des fonds susceptibles d'être distribués sont à la disposition de la Société (après déduction faite des frais y relatives), dans les limites tracées par la loi et conformément aux présents Statuts, les Actionnaires acceptent que la Société distribuera les sommes distribuables comme suit: (a) aux Actionnaires de Classe A au pro rata du nombre d'Actions par Classe détenues par ces Actionnaires, ou bien (i) en vertu des droits attachés à leurs Actions en tant que dividendes ou distribution de prime d'émission ou le cas échéant d'autres réserves, ou par le biais d'une allocation du capital par le biais d'un rachat d'actions ou par une réduction de capital, ou (ii) en vertu des droits attachés à leurs Prêts d'Actionnaires comme paiements d'intérêts ou repaiement du principal, et (b) aux Actionnaires de Classe B tel que décrit dans les clauses (c) et (d) ci-dessous, dans l'ordre de préférence suivant:
- (a) premièrement, 100% aux Actionnaires de Classe A jusqu'au moment où ces Actionnaires de Classe A auront reçu un montant égal à leur Capital Investi moins le montant total de tous paiements précédents en numéraire qui leur auraient été attribués sur base de cette clause (a), sans prendre en compte des Déduction Fiscales quelconques;
- (b) deuxièmement, 100% aux Actionnaires de Classe A jusqu'au moment où l'excédent de (i) des paiements cumulés attribués à ces Actionnaires de Classe A, sans prendre en compte des Déduction Fiscales quelconques (en vertu des droits attachés à leurs Actions ou bien en vertu des droits attachés à leurs Prêts d'Actionnaires) sur (ii) les paiements faits par ces Actionnaires de Classe A en tant que Capital Investi, sera égal à 11% par an d'une distribution cumulée sur une base consolidée de la Société et de ses Filiales;
- (c) troisièmement 100% aux Actionnaires de Classe B jusqu'au moment où ils auront reçu ensemble en vertu de cette clause (c) un montant égal à 20% du montant de distribution accordé aux Actionnaires de la Classe A sans prendre en compte des Déduction Fiscales quelconques sur une base du au pro rata en vertu de la présente clause (c) et de la distribution accordée aux Actionnaires de Classe A en vertu de la clause (b) précédente;
  - (d) quatrièmement;
  - (i) quatre-vingt pour cent (80%) aux Actionnaires de Classe A et
  - (ii) vingt pour cent (20%) aux Actionnaires de Classe B.

Aux fins de calcul du revenu annuel de 11 % sous (b), le montant total de toutes les impôts payés ou retenus par la Société ou par toute autre entité intermédiaire détenue par la Société directement ou indirectement sera présumé faire partie des montants versés aux Actionnaires de Classe A sous (b).

6.4 Le Gérant Commandité pourra prendre la décision de distribuer des dividendes intérimaires conformément à la Loi.

#### Art. 7. Forme des actions

Les actions sont et resteront nominatives.

La Société maintiendra un registre d'actions à son siège social.

La Société émettra des certificats d'actions, ces certificats pourront prendre la forme de certificats d'actions multiples.

La Société peut racheter ses Actions de Classe A et ses Actions de Classe B conformément aux dispositions de la Loi.

#### Art. 8. Transfert d'Actions

8.1 Restrictions au Transfert



- 8.1.1 Les restrictions au transfert d'Actions suivantes ne s'appliqueront pas aux transferts d'Actions Ordinaires de Classe A à des Actionnaires Supplémentaires à la Date de Clôture Finale ou aux transferts survenus sur base d'un défaut de paiement qui pourra être spécifié dans une convention d'actionnaires séparée.
- 8.1.2 Chaque Actionnaire consent de ne pas vendre, céder ou transférer aucune de ses Actions autrement que (i) en conformité avec cet article 8 et (ii), sauf dispositions contraires ci-après, avec l'accord du Gérant Commandité.
- 8.1.3 Les Actions ne peuvent être cédées uniquement conformément aux conditions suivantes: conformément à l'Article 8.1.2 aucun Actionnaire ne peut vendre, céder ou transférer aucune de ses Actions sans l'accord préalable du Gérant Commandité. L'accord du Gérant Commandité peut être raisonnablement refusé pour une raison incluant les raisons suivantes:
- (a) si le Gérant Commandité considère que le transfert pourrait avoir un effet négatif pour la Société ou exposer la Société, le Gérant Commandité (ou l'un de ses Affiliés) à un quelconque droit d'impôt auquel ils ne seraient autrement pas soumis;
- (b) si le Gérant Commandité considère que l'effet d'un tel transfert d'Action résultera en (i) une violation de la Loi sur les Sûretés ou de toute autre loi sur les sûretés des Etats des Etats-Unis ou de toute autre juridiction relevante ou (ii) la Société étant obligée de se faire enregistrer, ou de chercher à se faire exempter d'enregistrement, en tant que société d'investissement sous la Loi sur les Sociétés d'Investissement des Etats-Unis de 1940;
- (c) si le Gérant Commandité considère que le transfert violerait une loi applicable ou les provisions et conditions d'un pacte d'actionnaires ou si le Gérant Commandité considère que le cessionnaire proposé ne pourra pas respecter ses obligations sous les Statuts relatives aux Engagements en Equity.
- 8.1.4 Un Actionnaire désirant vendre tout ou partie de ses Actions doit demander son accord au Gérant Commandité par écrit et fournir les informations relatives à la cession projetée et au cessionnaire projeté telles que peut raisonnable exiger le Gérant Commandité. L'Actionnaire Cédant supportera toutes les frais raisonnables relatives à la cession autorisée par le Gérant Commandité en application de la présente clause.
- 8.1.5 Sans préjudice quant aux autres dispositions des présents Statuts, il ne peut y avoir de cession d'Actions à un tiers (ce qui, afin d'éviter tout doute, ne couvre pas un autre Actionnaire) jusqu'à la fin de la Période d'Engagement.
  - 8.2 Transferts à des Filiales
- 8.2.1 Après avoir informé par écrit le Gérant Commandité, une vente et une cession ou un transfert par un Actionnaire (l'«Actionnaire Cédant») de ses Actions à son Affilié (l'«Affilié Cessionnaire») sera approuvé par le Gérant Commandité sous les conditions suivantes:
- (a) l'Actionnaire Cédant reste conjointement et solidairement responsable avec l'Affilié Cessionnaire pour toutes obligations de l'Actionnaire Cédant en relation avec sa position de souscripteur ou de détenteur d'Actions (incluant l'obligation, sans limitation de payer tous Engagements de Souscriptions restants); l'Actionnaire Cédant garantit irrévocablement et inconditionnellement à la Société et le Gérant Commandité (si applicable), dans une forme satisfaisant le Gérant Commandité, l'exécution ponctuelle par l'Affilié Cessionnaire de toutes obligations restantes de l'Affilié Cessionnaire en relation avec sa position de souscripteur ou de détenteur d'Actions (incluant l'obligation, sans limitation de payer tous Engagements en Equity restants) (peu importe que ces obligations aient été souscrites par l'Actionnaire Cédant ou encourues par l'Affilié Cessionnaire), et il tiendra quitte et indemne la Société et le Gérant Commandité (si applicable), sous réserve des dispositions légales applicables,
- (b) au cas où l'Affilié Cessionnaire cesse d'être un Affilié de l'Actionnaire Cédant; l'Affilié Cessionnaire revendra, recédera ou retransférera ces Actions à l'Actionnaire Cédant, endéans les trente jours qui suivent la date à laquelle il cesse d'être une Filiale de l'Actionnaire Cédant, aux même conditions telles que définies dans cet article, et
- (c) l'Affilié Cessionnaire assume toutes les obligations de l'Actionnaire Cédant restantes à ce moment en relation avec sa position de souscripteur pour et porteur d'Actions (incluant l'obligation, sans limitation de payer tous Engagements de Souscriptions restants), obligations qui pourront être prévues par une convention d'actionnaires qui pourra, de temps en temps, être adoptée entre la Société et les Actionnaires de la Société;
- 8.2.2 le Gérant Commandité accepte expressément d'approuver par écrit une vente, une cession ou un transfert d'Actions à un Affilié Cessionnaire tel que décrit dans cet article au moment de cette vente, cession ou de ce transfert.
  - 8.3 Restrictions Générales au Transfert
- 8.3.1 Chaque Actionnaire accepte qu'il ne donnera pas en gage ni n'affectera en garantie ses Actions Ordinaires de Classe A, ses Actions de Classe B et ses Actions de Commandité à un autre Actionnaire ou à un tiers sans le consentement du Gérant Commandité.
- 8.3.2 A moins que ce soit autrement autorisé et sauf si autrement approuvé par le Gérant Commandité, une vente, une cession ou un transfert devront porter sur toutes les Actions d'un Actionnaire et devront être faites à un seul cessionnaire, ou à un Affilié agissant solidairement comme un seul Actionnaire avec le cédant (dans ce cas le transfert portera sur toutes les Actions).
- 8.3.3 Un transfert pour les besoins de cet article sera défini comme tout transfert direct ou indirect de contrôle sur ou d'un Actionnaire, tel qu'un transfert d'actions ou d'autres intérêts patrimoniaux dans un Actionnaire.
- 8.3.4 Chaque Actionnaire accepte de ne pas vendre, céder, transférer, affecter en gage ou en garantie ses Actions, sauf (lorsque c'est permis sous certaines conditions) si toutes les conditions et procédures prévues par cet article ont été respectées.

# Chapitre III. Gestion et Conseil de Surveillance

# Art. 9. Gestion

- 9.1 La Société sera gérée par le Gérant Commandité, en sa qualité d'unique associé commandité de la Société.
- 9.2 Sans préjudice quant à l'Article 26, les Actionnaires auront le droit, par le vote de soixante-six pour cent (66%) des Actions détenues par les Actionnaires, de renvoyer le Gérant Commandité en tant que gérant de la Société avec un préavis écrit de trente jours à tout moment (un «Divorce Sans Faute»).



Lorsque le Gérant Commandité est renvoyé suite à un Divorce Sans Faute, la Société et le Gérant Commandité devront nommer ensemble une entreprise de contrôleurs indépendants internationaux afin de réaliser une évaluation de marché ouverte de tous les Investissements en Propriété détenue par la Société à la date du renvoi. Si la Société et le Gérant Commandité ne sont pas tombés d'accord sur une entreprise endéans les trente jours de ce renvoi, la Société et le Gérant Commandité adresseront une demande conjointe au Président de l'Institut Royal des Contrôleurs Agrées à Londres en nomination d'une entreprise à agir en tant qu'expert (et non pas en tant que médiateur) afin d'évaluer les Investissements en Propriété. L'évaluation (y inclus la remise du rapport d'évaluation aux parties) devra être terminée endéans les trois mois de la nomination de l'expert et au cours de l'évaluation la Société et le Gérant Commandité continueront tous les deux de remplir leurs missions vis-à-vis de la Société et de ses Sociétés Affiliées de bonne foi.

9.3 La Société ne sera pas dissoute pour cause de renvoi du Gérant Commandité.

9.4 Les Actionnaires Commanditaires ne participeront pas à la gestion de la Société et ne pourront pas y intervenir.

#### Art. 10. Pouvoirs du Gérant Commandité

Le Gérant Commandité a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Gérant Commandité.

Le Gérant Commandité peut devenir partie à des conventions de conseillers en investissement et des conventions de gérance.

Le Gérant Commandité deviendra partie à la Convention de Conseil avec les Conseillers et à la Convention de Conseil en Propriété et autres Prestations avec les Conseillers en Propriété.

# Art. 11. Responsabilité du Gérant Commandité des Actionnaires

Le Gérant Commandité est solidairement responsable avec la Société de toutes les dettes de la Société qui ne peuvent pas être couvertes par l'actif de la Société.

Les Actionnaires Commanditaires doivent s'abstenir d'agir au nom de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit sauf pour ce qui est de l'exercice de leurs droits d'actionnaires aux assemblées générales ou d'une autre façon et ils sont tenus l'égard de la Société uniquement à hauteur de la valeur nominale et de la prime d'émission payées pour chaque Action qu'ils détiennent dans la Société.

### Art. 12. Représentation de la Société

Vis-à-vis des tiers, la Société est engagée par la signature unique du Gérant Commandité, agissant par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs signataires dûment autorisés et nommés discrétionnairement par le Gérant Commandité.

## Art. 13. Rémunération du Gérant Commandité

Pour ses activités de Gérant Commandité, le Gérant Commandité recevra de la Société une prime de gestion qui pourra être défini dans une convention d'actionnaires d'investissement qui pourra de temps en temps être conclue entre le Gérant Commandité et les Actionnaires.

### Art. 14. Dissolution - Incapacité du Gérant Commandité

En cas de dissolution ou d'incapacité légale du Gérant Commandité ou si pour toute autre raison le Gérant Commandité est empêché d'agir, la Société ne sera pas dissoute.

Dans ce cas le Conseil de Surveillance nommera un ou plusieurs administrateurs, Actionnaires ou non, qui resteront en fonction jusqu'à la réunion de l'assemblée générale des Actionnaires.

Les administrateurs devront convoquer l'assemblée générale des Actionnaires dans un délai de quinze jours à partir de leur nomination et dans les formes prévues par l'article 21 des présents Statuts.

Les devoirs des administrateurs consistent à accomplir des actes urgents et de simple administration jusqu'à ce que l'assemblée générale des Actionnaires se réunisse.

Les administrateurs seront responsables uniquement de l'exécution de leur mandat.

### Art. 15. Conseil de Surveillance

Les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, seront contrôlés par un Conseil de Surveillance composé d'au moins trois membres, Actionnaires ou non.

Pour accomplir ses obligations de contrôle, le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs d'un commissaire aux comptes, tel que défini à l'article 62 de la Loi.

En outre, le Conseil de Surveillance conseillera le Gérant Commandité sur les affaires que le Gérant Commandité lui soumettra.

Les membres du Conseil de Surveillance ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Les membres du Conseil de Surveillance ne seront pas rémunérés pour leurs fonctions dans le Conseil de Surveillance.

#### Art. 16. Election

Les membres du Conseil de Surveillance seront élus par les Actionnaires sur une liste de cinq (5) candidats présentée par le Gérant Commandité. Les Actionnaires détermineront leur nombre, pour une période ne dépassant pas six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution adoptée par les Actionnaires.

Au cas où le nombre total des membres du Conseil de Surveillance tomberait en-dessous de trois, le Gérant Commandité convoquera immédiatement une assemblée des Actionnaires afin de pourvoir au remplacement.

Si un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance sont temporairement empêchés d'assister aux réunions du Conseil, les autres membres peuvent choisir une personne parmi les Actionnaires afin de les remplacer provisoirement jusqu'à ce qu'ils puissent reprendre leurs fonctions.



#### Art. 17. Réunions du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance choisira parmi ses membres un président. Il choisira également un secrétaire qui n'a pas besoin d'être membre du Conseil de Surveillance et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance se réunira à Luxembourg sur la convocation du président. Une réunion du Conseil doit être convoquée si deux membres le demandent.

Le président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence le Conseil de Surveillance désignera à la majorité des membres un autre membre du Conseil pour présider la réunion.

Avis écrits de toute réunion du Conseil de Surveillance sera adressé par lettre, par télégramme ou par lettre télécopiée à tous les membres au moins cinq jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation. La convocation indiquera le lieu de la réunion et contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre cette convocation à la suite de l'assentiment par lettre, par télégramme ou par lettre télécopiée de chaque membre du Conseil de Surveillance. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Surveillance.

Tout membre du Conseil de Surveillance pourra se faire représenter aux réunions du Conseil de Surveillance en désignant par lettre, par télégramme ou par lettre télécopiée un autre membre comme son mandataire.

Le Conseil de Surveillance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des membres est présente.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés lors de la réunion.

Un ou plusieurs membres peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. Une telle participation sera considérée comme équivalent à une présence physique à la réunion.

En cas d'urgence une décision écrite signée par la majorité des membres est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un seul écrit ou par plusieurs écrits séparés ayant le même contenu. Toute décision prise par une majorité des membres stipulant qu'il existe une situation d'urgence, sera définitive et souveraine à cet égard.

# Chapitre IV. Assemblée Générale des Actionnaires

# Art. 18. Pouvoirs de l'Assemblée Générale

Toute assemblée générale des Actionnaires, régulièrement constituée, représente l'ensemble des Actionnaires. Sous réserve des dispositions de l'article 11 et de tous les autres pouvoirs réservés au Gérant Commandité d'après les présents Statuts, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société, étant entendu qu'une décision ne pourra être valablement adoptée par l'assemblée générale sans l'accord du Gérant Commandité en conformité avec l'Article 111 de la Loi.

Une assemblée générale des Actionnaires sera convoquée, conformément aux termes de l'article 21 des présents Statuts pour ratifier une décision du Gérant Commandité d'initier une cotation à la bourse des Actions.

# Art. 19. Assemblée Générale Annuelle

L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocation le 31 mars à 15.00 heures.

Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

# Art. 20. Autres Assemblées Générales

Le Gérant Commandité ou le Conseil de Surveillance peuvent convoquer d'autres assemblées générales des Actionnaires.

De telles assemblées doivent être convoquées si les Actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

# Art. 21. Convocation des Assemblées Générales

Les Actionnaires sont convoquées par une convocation du Gérant Commandité (à la fois lorsque l'assemblée à été convoquée sur demande du Gérant Commandité ou des Actionnaires Commanditaires) indiquant l'ordre du jour de l'assemblée et envoyée au moins 15 jours avant la date de l'assemblée à chaque Actionnaire à l'adresse indiquée dans le Registre.

L'ordre du jour d'une assemblée générale extraordinaire devra également, si nécessaire, décrire toutes les modifications proposées aux Statuts et, le cas échéant, contenir le texte des modifications affectant l'objet social ou la forme de la Société.

Les Actionnaires recevront toutes les informations en relation avec les affaires décrites dans l'ordre du jour.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

# Art. 22. Présence - Représentation

Tous les Actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole aux assemblées générales.

Tout Actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par lettre, par télégramme ou par lettre télécopiée un mandataire, lequel peut ne pas être Actionnaire.

Toute société ou autre personne juridique qui est Actionnaire peut donner procuration sous la signature d'une personne dûment habilitée ou peut autoriser par lettre, par télégramme ou par lettre télécopiée toute personne qu'elle estime apte pour agir comme son représentant lors d'une assemblée générale, à condition de fournir toute preuve de pouvoir que le Gérant Commandité pourrait exiger.



Le Gérant Commandité peut arrêter la forme des procurations et il peut exiger que les procurations soient déposées au lieu indiqué par lui au moins cinq jours avant la date fixée pour l'assemblée.

Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-propriétaires d'Actions, les donneurs de gages et les bénéficiaires de gages d'Actions peuvent seulement désigner une seule personne pour les représenter à l'assemblée générale.

#### Art. 23. Déroulement

L'assemblée générale des Actionnaires est présidée par le Gérant Commandité ou par toute personne désignée par le Gérant Commandité.

Le président de l'assemblée générale des Actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des Actionnaires élit un scrutateur parmi les Actionnaires présents ou représentés.

Ensemble, ces personnes forment le conseil de l'assemblée générale des Actionnaires.

### Art. 24. Ajournement

Le Gérant Commandité peut sur-le-champ reporter toute assemblée générale des Actionnaires de quatre semaines. Il est tenu de la reporter si les Actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social de la Société le requièrent.

Toute résolution adoptée préalablement à cet ajournement est automatiquement annulée.

L'assemblée générale des Actionnaires reportée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les Actions et procurations déposées en bonne et due forme pour la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

### Art. 25. Vote

Une liste des présences, indiquant les noms des Actionnaires et le nombre d'Actions pour lesquelles le vote est émis, est signée par chacun des Actionnaires ou par leur mandataire préalablement au commencement de la tenue de l'assemblée

L'assemblée générale des Actionnaires ne peut délibérer et voter que sur les points compris dans l'ordre du jour. Chaque part donne droit à une voix.

Le vote est effectué par levée des mains ou par appel tournant, à moins que l'assemblée générale des Actionnaires décide par une majorité simple d'adopter une autre méthode de scrutage.

Sauf disposition contraire prévue par la loi ou par les présents statuts, les résolutions d'une assemblée générale des Actionnaires dûment convoquée sont adoptées par majorité simple des personnes présentes et votant, étant entendu que toute résolution ne sera valablement adoptée qu'avec l'accord du Gérant Commandité.

Lorsqu'une résolution est susceptible d'affecter les droits d'une catégorie d'Actions, les détenteurs de la catégorie d'Actions concernée émettront leur voix dans une assemblée distincte.

# Art. 26. Modification des présents Statuts

Pour toute assemblée générale des Actionnaires convoquée ou reconvoquée en conformité avec la loi afin de modifier les Statuts de la Société, y compris la clause relative à l'objet social, ou afin de délibérer sur des questions pour lesquelles la Loi renvoie aux conditions énumérées par la Loi pour la modification des Statuts (par exemple la révocation du Gérant Commandité), au moins la moitié des Actions émises devront être présentes. L'assemblée ne peut valablement délibérer que si l'ordre du jour indique les modifications statutaires prévues et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une deuxième assemblée peut être convoquée au moyen de convocations écrites, conformément aux Statuts et à la Loi. Chaque convocation reprend l'ordre du jour et indique la date et le résultat de l'assemblée précédente. La deuxième assemblée peut valablement délibérer, indépendamment de la part du capital social représentée.

Les résolutions doivent être adoptées, dans les deux assemblées, par au moins deux tiers des voix des Actionnaires présents ou représentés, étant entendu qu'aucune résolution ne peut être valablement adoptée si elle n'est pas approuvée par le Gérant Commandité conformément à l'article 111 de la Loi et qu'une résolution décidant d'émettre de nouvelles Actions de Classe B dans le capital social de la Société ne pourra être valablement adoptée qu'avec l'accord unanime des Actionnaires de Classe B.

#### Art. 27. Résolutions

Le président de l'assemblée, le secrétaire et le scrutateur signent les résolutions de l'assemblée générale des Actionnaires.

Le Gérant Commandité signe les copies et extraits des résolutions devant être produites dans une procédure judiciaire ou de toute autre manière.

## Chapitre V. Exercice social - Réviseur

# Art. 28. Exercice social

L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

#### Art. 29. Réviseur

L'activité de la Société, y compris en particulier sa comptabilité et sa fiscalité ainsi que le dépôt de toute déclaration fiscale et autres déclarations requises par la loi Luxembourgeoise sont surveillés par un réviseur qui doit être un réviseur d'entreprises affilié auprès d'une entreprise de réviseurs reconnue au niveau international. Le réviseur est élu par l'assemblée générale des Actionnaires pour une période se terminant à la date de la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires et jusqu'à ce qu'un successeur soit élu. Le réviseur reste en fonctions jusqu'à ce que lui-même ou son successeur soit élu.



Le premier réviseur est élu par l'assemblée générale des Actionnaires tenue immédiatement auprès la constitution de la Société, et reste en fonctions jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires et jusqu'à ce qu'un successeur soit élu.

Le réviseur en fonction peut être révoqué à tout moment par l'assemblée générale des Actionnaires.

# Art. 30. Adoption des Comptes Annuels

A la fin de l'exercice social et aussitôt que cela peut raisonnablement se faire, le Gérant Commandité remet aux Actionnaires une copie des comptes annuels relatifs à l'année sociale précédente et revus par le réviseur et établis conformément aux dispositions de la Loi.

Ces comptes annuels sont soumis pour adoption à la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires. L'assemblée générale des Actionnaires examine et, le cas échéant, adopte les comptes annuels.

Le Gérant Commandité remet également aux Actionnaires des bilans provisoires trimestriels non revus par le réviseur.

# Chapitre VI. Dissolution - Liquidation - Dedommagement

#### Art. 31. Dissolution, Liquidation

Sous réserve d'une proposition par le Gérant Commandité, la Société peut être dissoute par une décision des Actionnaires votée sous les mêmes conditions de présence et de majorité que pour la modification des présents Statuts à moins que la Loi n'en dispose autrement.

Le Gérant Commandité doit soumettre la liquidation de la Société à l'assemblée générale des Actionnaires lorsque tous les investissements de la Société ont été cédés ou liquidés.

Au cas où la Société est dissoute, la liquidation est effectuée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des individus ou des entités juridiques) nommées par les Actionnaires qui détermineront leurs attributions et leur rémunération.

Suite au paiement de toutes les dettes de et de tous les droits contre la Société ainsi que des dépenses de la liquidation, les avoirs nets seront distribués en application de l'article 6.3. aux détenteurs des Actions proportionnellement au nombre d'Actions détenues par eux.

# Art. 32. Dédommagement

32.1 Les Parties Dédommagées n'encourent aucune responsabilité pour dommage-intérêts ou autre vis-à-vis des Actionnaires, découlant d'une manière quelconque des services rendus par une quelconque de ces Parties Dédommagées conformément à la convention de Conseil ou à la Convention de Conseil en Propriété et autres Prestations, et la Société s'engage à indemniser, payer, protéger et tenir indemne chacune des Parties Dédommagées de et contre toute responsabilité, obligation, perte, dommage, amende, action, jugement, poursuite, procédure, coût, dépense et déboursement de tout genre (y compris, sans limitation, tout coût et toute dépense raisonnable d'avocat, de défense, d'appel et de transaction de toute poursuite, action ou procédure intentée ou menacée contre les Parties Dédommagées ou la Société) et tous les coûts de recherches y relatifs pouvant être imposées à, encourues par ou fait valoir contre les Parties Dédommagées, la Société ou qui d'une manière quelconque sont en rapport avec ou découlent de ou sont présumés être en rapport avec ou découlant de toute action ou omission de la part de la Société, des Parties Dédommagées lorsque ces dernières agissent pour la Société ou de tout mandataire lorsque ce dernier agit pour la Société; étant entendu que le Gérant, en sa qualité de gérant de la Société est responsable pour et doit indemniser, payer, protéger et tenir indemne la Société de et contre, et la Société n'est pas responsable vis-à-vis du Gérant Commandité pour toute part quelconque dans cette responsabilité, obligation, perte, dommage, amende, action, jugement, poursuite, procédure, coût, dépense et déboursement et de tout genre (y compris, sans limitation, tout coût et toute dépense raisonnable d'avocat, de défense, d'appel et de transaction de toute poursuite, action ou procédure intentée ou menacée contre la Société) résultant d'une fraude, faute grave, faute intentionnelle ou d'une violation substantielle des Statuts ou de la Loi par le Gérant Commandité.

32.2 Dans toute action, poursuite et procédure intentée contre la Société, ou toute Partie Dédommagée relatif à ou découlant de, ou présumé être en rapport avec ou présumé découler d'une quelconque action ou omission, les Parties Dédommagées ont le droit d'engager ensemble, aux frais de la Société, un conseil au choix des Parties Dédommagées, pour cette action, poursuite ou procédure, ce conseil devant satisfaire la Société dans une mesure raisonnable. Si un conseil commun est ainsi retenu, une Partie Dédommagée peut toutefois engager un conseil distinct à ces propres frais.

32.3 Au cas où une Partie Dédommagée est déterminée comme ayant commise une fraude, une faute grave ou une faute intentionnelle, elle doit rembourser toutes les dépenses payées par la Société pour son compte en application de l'article 32.2.

# Chapitre VII. Loi Applicable

## Art. 33. Loi Applicable

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

# Chapitre VIII. Définitions

# Art. 34. Définitions

Dans les présents Statuts, les termes qui suivent ont la signification qui leur est attribuée ci-dessous:

Actions: désigne les Actions Ordinaires de Classe A, les Actions de Classe B et l'Action de l'Actionnaire Illimité dans la Société.

Actions de Classe B: désigne les Actions de Classe B de la Société souscrites par un Actionnaire de Classe B.

Action Illimitée: désigne l'action illimitée souscrite par l'Actionnaire Commandité.

Actions Ordinaires de Classe A: désigne les Actions ordinaires de classe A de la Société souscrites par un Actionnaire de Classe A.



Affiliés: désigne, lorsque utilisé en rapport avec une personne déterminée, toute personne qui directement ou indirectement par un ou plusieurs intermédiaires contrôle ou est contrôlée par ou est fait l'objet d'un contrôle commun avec la personne déterminée un ou plusieurs détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A ou d'Actions de Classe B; pour les besoins de cette définition, une personne est réputée contrôler un entité dont il ou elle est le bénéficiaire économique de 50% des Actions émises avec droit de vote, sauf que pour les besoins des transferts décrits à l'Article 8.2 des présents Statuts, 100% est substitué par 10%.

AREF: désigne AREF INVESTMENT GROUP SAK, ayant son siège social à P.O. Box 24100, 13101 Safat, Kuwait.

Actionnaires: désigne tout détenteur d'Actions Ordinaires de Classe A, d'Actions de Classe B et d'Action Illimitée dans la Société.

Actionnaire(s) de Classe A: désigne le ou les Actionnaire(s) Commanditaire(s) détenteur(s) d'Actions Ordinaires de Classe A.

Actionnaire(s) de Classe B: désigne le ou les Actionnaire(s) Commanditaire(s) détenteur(s) d'Actions de Classe B. Actionnaire Commandité: désigne WAFRA/AREF EUROPEAN REAL PROPERTY, S.à.r.l.

Actionnaires Commanditaire: désigne les Actionnaires de la Société détenant soit des Actions Ordinaires de Classe A, soit des Actions de Classe B.

Actionnaires Supplémentaire(s): désigne les Actionnaires de Classe A ayant souscrit des Actions Ordinaires de Classe A à la Date de Clôture Finale ou, dans la mesure de sa souscription supplémentaire à des Actions Ordinaires de Classe A, tout Actionnaire de Classe A augmentant sa souscription d' Actions Ordinaires de Classe A à la Date de Clôture Finale.

Capital Investi: désigne le total du: (a) capital, y compris les primes d'émissions apportées pour l'émission des Actions Ordinaires de Classe A; (b) la contrepartie payée dans le cadre de l'acquisition d'Actions Ordinaires de Classe A et (c) le montant principal emprunté en vertu des Prêts d'Actionnaires.

Comité de Surveillance: désigne le conseil comprenant au moins trois réviseurs d'entreprise responsables de la surveillance de la gestion de la Société.

Conseillers: désigne WAFRA CAPITAL PARTNERS LP ET AREF INVESTMENT GROUP SAK, en leur qualité commune de conseillers de la Société, et «Conseiller» désigne chacun d'eux individuellement.

Conseiller en Propriéte: désigne TMW PRAMERICA IMMOBILIEN GmbH, agissant en conformité avec la Convention de Conseil en Propriété et autres Prestations en sa qualité de conseiller en propriété pour les Conseillers et le Gérant Commandité.

Convention de Conseil: désigne les conventions entre aussi bien Wafra que Aref et la Société, régissant les prestations de conseil à fournir par les Conseillers à la Société.

Convention de Conseil en Propriété et autres Prestations: désigne la convention conclue entre le Gérant, les Conseillers et le Conseiller en Propriété et applicable aux prestations de conseil en propriété fournis par le Conseiller en Propriété aux Conseillers et au Gérant Commandité.

Déduction Fiscale: désigne une déduction ou retenue d'Impôt à partir d'un paiement fait par la Société à un quelconque Actionnaire.

Date de Clôture Finale: désigne le Jour Ouvrable déterminé par le Gérant Commandité de manière absolument discrétionnaire mais de bonne foi (mais non pas un Jour Ouvrable postérieur au 31 mars 2005), ce jour étant le jour auquel un Actionnaire Supplémentaire souscrit pour la première fois à des Actions Ordinaires de Classe A.

Engagement en Equity: les Actionnaires Commanditaires, les Actionnaires et tous ceux qui pourraient devenir des Actionnaires de la Société peuvent, de temps à autre, contracter ou adhérer à un pacte d'actionnaires. Un tel pacte d'actionnaires peut, entre autre, contenir l'engagement total d'un Actionnaire Commanditaire d'acquérir et de souscrire pour des Actions Ordinaires de Classe A ou des Actions de Classe B (y compris toute prime démission).

Etats Accédés: désigne les Etats ayant joint l'Union Européenne le 1<sup>er</sup> Mai 2004, ces Etats étant Cypres, la République Tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République Slovaque et la Slovénie.

Etats Cibles: désigne la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, la Belgique, le Royaume-Uni, les Pays Bas, le Luxembourg, le Portugal, la Suède, le Danemark, la République Tchèque, la Pologne, la Hongrie, la Grèce et les Etats Accédés.

Gérant: désigne WAFRA/EUROPEAN REAL PROPERTY, S.à.r.l., l'entité détenant l'Action de l'Actionnaire Commandité (ou tout cessionnaire).

Impôt: désigne tout impôt, toute taxe, tout droit ou autres charges ou retenue à la source de nature similaire (y compris toute amende ou tout intérêt dû en rapport avec toute omission de payer ou tout retard de paiement).

Investissements en Propriété: désigne les investissements en Propriété acquis par la Société ou une Société Holding, directement ou indirectement, y compris, mais non exclusivement, des actions, obligations ou autres titres de toute Société Holding ainsi que des prêts (garantis ou non) par toute Société Holding en rapport avec l'acquisition de toute propriété par toute Société Holding, la conclusion ou l'allocation de conventions d'option relativement à la Propriété, la conclusion ou l'allocation de bails, la conclusion de conventions de revente, et de tout autre accord commercial conclu en vue de la réalisation d'un investissement conforme aux Lignes de Conduite d'Investissement Shari'ah.

Jour Ouvrable: désigne tout jour autre qu'un samedi, dimanche ou jour auquel les banques situées au Luxembourg ou au Kuwait ont le droit ou l'obligation de fermer.

Loi: désigne la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Parties Dédommagées: désigne collectivement le Gérant et les Conseillers, le Conseiller en Propriété ou un quelconque de leurs Affiliés, les Actionnaires (à l'exclusion des Actionnaires), agents, administrateurs, mandataires et représentants.



Période d'Engagement: désigne la période au cours de laquelle les Actionnaires Commanditaires sont obligés de financer leur Engagement en Equity, cette période se terminant pour chacun des Actionnaires Commanditaires à la date se situant dix-huit mois suivant celle à laquelle la Société fait son premier Investissement en Propriété.

Premiers Actionnaires: désigne les Actionnaires souscrivant pour des Actions à la Première Date de Clôture.

Première Date de Clôture: désigne le Jour Ouvrable déterminé par le Gérant Commandité de manière absolument discrétionnaire mais de bonne foi (mais non pas un Jour Ouvrable postérieur au 31 octobre 2004), ce jour étant le premier jour auquel les Premiers Actionnaires souscrivent pour la première fois à des Actions Ordinaires de Classe A.

Prêts d'Actionnaires: désigne les prêts des Actionnaires que les Actionnaires accordent de temps à autre à la Société. Propriété ou Propriétés: désigne toute propriété immobilière acquise, directement ou indirectement, par la Société ou toute Société Holding.

Société: désigne WAFRA/EUROPEAN REAL PROPERTY INVESTMENT COMPANY SCA, une société en commandite par actions luxembourgeoise.

Société Holding: désigne toute société ou autre entité dans laquelle la Société investit, directement ou indirectement, dans le but de détenir un Investissement en Propriété et/ou un Investissement Permis en Espèces Sharia'ah, et comprend tout parent d'une telle société ainsi que, afin d'éviter tout doute, les prêts faits à une Société Holding et les sommes investies dans ses actions, directement ou indirectement, par la Société seront traitées comme des Investissements en Propriété et les sommes reçues par la Société seront traitées comme revenus de ces Investissements en Propriété.

Statuts: désigne les présents statuts.

WAFRA: désigne WAFRA CAPITAL PARTNERS L.P., ayant son siège social à 345 Park Avenue, 41st Floor, New York City, New York, 10154-0101, Etats-Unis.

### Souscription - Libération

Le capital a été souscrit comme suit:

- AREF INVESTMENT GROUP SAK: 14.666 Actions Ordinaires de Classe A et 34 Actions de Classe B;
- TMW PRAMERICA IMMOBILIEN GmbH: 733 Actions Ordinaires de Classe A et 66 Actions de Classe B;
- WAFRA/AREF EUROPEAN REAL PROPERTY, S.à.r.l.: 1 Action Illimitée

Total: 15.399 Actions Ordinaires de Classe A

100 Actions de Classe B

1 Action Illimitée

Toutes ces Actions ont été libérées à hauteur de 100% (100 pour cent) de sorte que le capital social émis et souscrit de la Société de EUR 31.000 (trente et un mille Euros), ainsi qu'un total de prime d'émission de EUR 3.100 (trois mille cent Euros) se trouve à la disposition de la Société.

La preuve de l'existence de cet apport a été apportée au notaire soussigné.

# Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ quatre mille cinq cents (4.500,-) Euros.

# Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié le respect des conditions énumérées à l'article 26 de la loi relative aux sociétés commerciales et il déclare expressément que ces conditions sont remplies.

# Disposition provisoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

#### Assemblée générale extraordinaire

Les comparantes précitées, représentant la totalité du capital social et se considérant comme étant valablement convoquées, déclarent se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire et prennent les résolutions suivantes à l'unanimité:

#### Première resolution

Le nombre des membres du Conseil de Surveillance est fixé à trois.

Sont nommés membres du Conseil de Surveillance:

- 1. Monsieur Masood Akbar, actuaire (actuary), avec domicile professionnel à c/o AREF INVESTMENT GROUP SAK, P.O. Box No. 24100, Safat 13101, Koweït;
- 2. Monsieur Robert W. Toan, juriste, avec domicile professionnel à c/o WAFRA INVESTMENT GROUP, 345 Park Avenue, 41st floor, New York, New York 10154;
- 3. Monsieur Thomas Hoeller, professionnel du secteur financier (real estate professional), avec domicile professionnel à c/o TMW PRAMERICA GmbH, Wittelbacher Platz 1, D-80333 Munich.

Leur mandat expire lors de l'assemblée générale des Actionnaires approuvant les comptes annuels de l'année 2005.

#### Deuxième resolution

Est élue comme réviseur d'entreprises: DELOITTE S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Son mandat expire lors de l'assemblée générale des Actionnaires approuvant les comptes annuels de l'année 2004.

# Troisième resolution

Le siège social de la Société est établi au 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg. Le Gérant Commandité est autorisé à déplacer le siège de la Société à l'intérieur de la commune dans laquelle la Société a son siège social.



Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Ruppert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 31, case 10. - Reçu 341 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

A. Schwachtgen.

(088820.3/230 1153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# SWIFT INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9740 Boevange, Maison 6. R. C. Luxembourg B 93.500.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE

Signature

(088919.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# WATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2668 Luxembourg, 8, rue Julien Vesque. R. C. Luxembourg B 80.997.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2004

Les actionnaires de la société anonyme WATA S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, en date du 15 octobre 2004, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

La démission de Monsieur Jakob Tautges, ingénieur diplômé, demeurant à L-4806 Rodange, 23, rue Amalbergue de son mandat d'administrateur de la société est acceptée.

Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Monsieur Jules Dothée, pensionné, demeurant à L-5670 Altwies, 7, rue Dr Julien Berger est nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2006, en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur déclare accepter son mandat.

La démission de Madame Marie-Line Lefèvre, assistante sociale, épouse de Monsieur Jakob Tautges, demeurant à L-4806 Rodange, 23, rue Amalbergue de son mandat d'administrateur de la société est acceptée.

Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Le nombre d'administrateurs est donc désormais fixé à trois et le conseil d'administration aura, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2006, la composition suivante:

Monsieur Jean-Claude Wauters, administrateur de société, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 25, rue Wecker (Président du conseil d'administration).

Madame Edmée Bastian, administrateur de société, épouse de Monsieur Jean-Claude Wauters, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 25, rue Wecker.

Monsieur Jules Dothée, pensionné, demeurant à L-5670 Altwies, 7, rue Dr Julien Berger.

Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04551. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(089117.3/503/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2004.

# VAN CAUTER - SNAUWAERT & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. VAN CAUTER, S.à r.l.).

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 52.610.

L'an deux mille quatre, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée VAN CAUTER, S.à r.l., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon, R.C. Luxembourg section B numéro 52.610, consti-



tuée suivant acte reçu le 18 octobre 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 649 du 20 décembre 1995.

L'assemblée est présidée par Monsieur Willem Van Cauter, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Strassen.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Erik Snauwaert, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Strassen.

Le président prie le notaire d'acter que:

- I. Les associés présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II. Il ressort de la liste de présence que les 50 (cinquante) parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.
  - III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### Ordre du jour:

- 1. Approuver le transfert de 13 parts sociales de Monsieur Willem Van Cauter à Monsieur Erik Snauwaert.
- 2. Changement de la dénomination de la société en VAN CAUTER SNAUWAERT & CO, S.à r.l., et modification afférente de l'article 3 des statuts.
  - 3. Nomination.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

#### Première résolution

Il est décidé d'approuver le transfert de 13 (treize) parts sociales de EUR 248,- (deux cent quarante-huit Euros) chacune de VAN CAUTER, S.à r.l., Strassen, prédésignée, par Monsieur Willem Van Cauter, prénommé, à Monsieur Erik Snauwaert, également prénommé, à la valeur nominale prémentionnée.

#### Signification

Conformément à l'article 190 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés telle que modifiée, VAN CAUTER, S.à r.l., par son gérant Monsieur Willem Van Cauter, prénommé, accepte cette cession de parts sociales et se la considère comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois tel que modifié.

# Seconde résolution

En conséquence de ce qui précède, il est constaté que la participation des associés dans VAN CAUTER, S.à r.l., se compose comme suit:

1) Monsieur Willem Van Cauter, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Strassen	37 parts
2) Monsieur Erik Snauwaert, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Strassen	13 parts
Total:	50 parts

Cette modification dans le personnel des associés de VAN CAUTER, S.à r.l., sera déposée et publiée au registre de Commerce conformément à l'article 11bis de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### Troisième résolution

Il est décidé de changer la dénomination sociale de la société en VAN CAUTER - SNAUWAERT & CO, S.à r.l., et de modifier par conséquent l'article 3 des statuts, comme suit:

«La société prend la dénomination de VAN CAUTER - SNAUWAERT & CO, S.à r.l.»

#### Ouatrième résolution

Il est décidé de nommer Monsieur Erik Snauwaert, prénommé, comme co-gérant de la société, et ceci pour une durée indéterminée.

Les 2 (deux) gérants, Monsieur Willem Van Cauter et Monsieur Erik Snauwaert, peuvent valablement engager la société, chacun sous sa signature individuelle, conformément à l'article 10 des statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: W. Van Cauter, H. Janssen, E. Snauwaert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, vol. 145S, fol. 32, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

J. Elvinger.

(088625.3/211/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.



# HOLDIHOES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte. R. C. Luxembourg B 99.152.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 22 octobre 2004.

Pour la société

A. Holtz

Notaire

(903533.3/2724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 novembre 2004.

#### CAMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot. R. C. Luxembourg B 103.173.

#### **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juillet 2004 que:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venus à échéance, l'assemblée générale décide de les renouveler. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

Madame Annette Knauf,

Monsieur Erny Schmitz,

Madame Liliane Theisen.

Commissaire aux comptes:

Monsieur Justin Dostert.

Luxembourg, le 8 octobre 2004.

Pour extrait conforme

CAMO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05135. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(903536.3/231/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 novembre 2004.

### **EUROPEAN BUSINESS PARK COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9289 Diekirch, 17, rue J. Vannerus. R. C. Diekirch B 4.157.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2003

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Monsieur Mathias Wickler, Monsieur Gérard Müller, Monsieur Robert Federspiel et Monsieur Arthur Welter, ainsi que celui du commissaire aux comptes, Monsieur Pierre Schill, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 30 septembre 2003.

Luxembourg, le 26 novembre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04400. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(903538.3/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 novembre 2004.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck